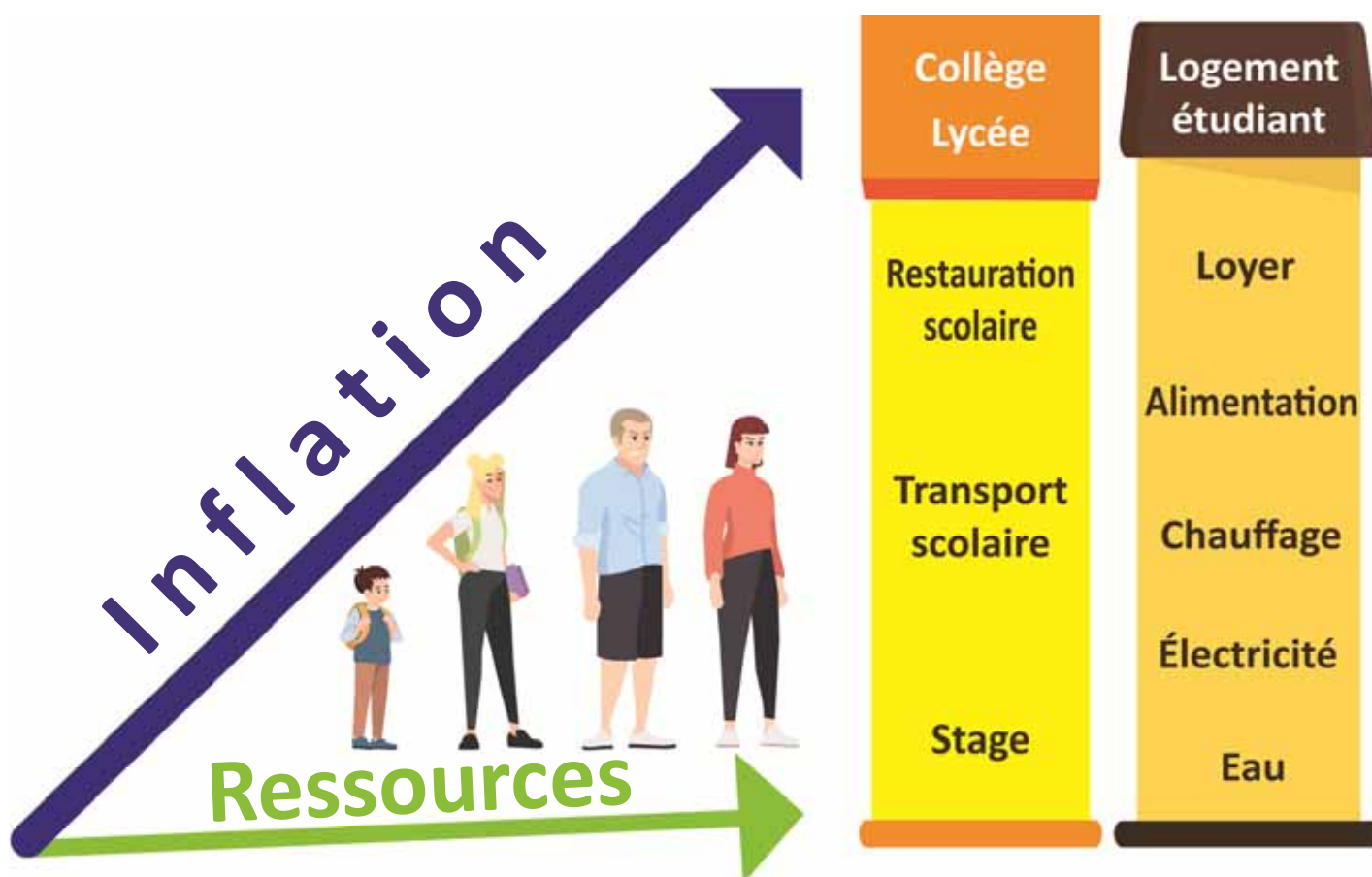


Coût de la Scolarité 2022



-2,64 %

Conférence de presse : 16 août 2022

Contacts : Johan Jousseume - 07 83 99 38 26

Charlotte Barre - 06 84 15 54 89

Sommaire

MÉTHODOLOGIE

- Contexte de réalisation du dossier
- Méthode de travail
- Synthèse du dossier « coût de la scolarité 2022 »
- Remerciements

p. 3

p. 4
p. 5
p. 6
p. 8

BUDGET MOYEN PAR CLASSE À LA RENTRÉE

- Budget moyen par classe à la rentrée 2022

p. 9

p. 10

LE POIDS DE LA RENTRÉE DANS LE BUDGET DE SEPTEMBRE

- Poids de la rentrée dans le budget des familles
- Les listes de fournitures scolaires et constats
- Commentaires généraux
- Achats en ligne
- Achats groupés/réduction des coûts

p. 14
p. 17
p. 25
p. 27
p. 30

LES DÉPENSES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- Méthode de travail
- Synthèse des aides régionales niveau lycée
- Synthèse des aides au transport scolaire
- Restauration scolaire
- Équipement numérique

p. 31

p. 32
p. 34
p. 37
p. 40
p. 45

LES DÉPENSES SELON LES OPTIONS ET LES ORIENTATIONS

- Enseignement professionnel et apprentissage
- Enseignement supérieur
- Logement étudiant

p. 46
p. 52
p. 54

L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

- L'allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ne fera pas d'heureux

p. 57

p. 58

FOCUS : LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS POUR LES ENFANTS

- Les difficultés d'accès aux soins pour les enfants

p. 61

p. 62

LES PROPOSITIONS ET LES REVENDICATIONS DE LA CSF

- Revendications de La CSF

p. 65

p. 66

LES AIDES (voir document joint)

MÉTHODOLOGIE



Sommaire

Contexte de réalisation du dossier	4
Méthode de travail	5
Synthèse du dossier « Coût de la scolarité 2022 »	6
Remerciements	8

Contexte de réalisation du dossier

2022, une année placée sous le signe de la reprise des activités en présentiel un peu partout, même si des poches de résistance subsistent autant chez les professionnels que chez les citoyens. Les effets induits par la crise sanitaire, dont le télétravail et la visio ou le repli chez soi, marquent durablement les pratiques quotidiennes et les modes de relation.

La visio, c'est à la fois un atout pour mobiliser de nouvelles énergies, économiser temps, fatigue et argent, mais aussi un danger car le « coût de la scolarité » c'est d'abord une équipe dans l'échange, la connaissance, la confiance.

Cependant, il faut contre mauvaise fortune faire bon cœur ! Un pas dans un sens, les anciennes se plient aux visioconférences, un pas dans l'autre sens, les nouvelles réserveront des temps pour un travail en présentiel. Le « coût » sait s'adapter aux évolutions de la société, voulues ou subies !

Partage des tâches, organisation en binômes ou trinômes, le travail s'étale sur le semestre au rythme de chacune et chacun et de la parution des informations.

Mais pour maintenir une tradition historique et la convivialité qui la caractérise, une semaine est conservée en présentiel avant la sortie du dossier. C'est le temps des écritures en commun, des relectures à plusieurs voix, des frustrations et des satisfactions.

Le dossier repose sur deux enquêtes dont les familles sont le maillon déterminant. Nous les mettons à contribution dans tous leurs états : jeunes, moins jeunes, en couple sous toutes les formes, séparées, monoparentales. Des enfants en scolarité ou apprentissage sont leur point commun.

Pas de jugement des familles, pas de jugement des dépenses, le « coût » s'intéresse d'abord et surtout à ce que coûte la scolarité.

Le « coût », c'est une équipe de salariés et de militants, avec un noyau permanent depuis une longue période, qui maîtrise l'information sur les objectifs et la méthode, et des électrons qui tournent autour, variables selon les années. En 2022, les anciennes caressent l'espoir de fidéliser les nouvelles recrues, de leur transmettre les savoirs et compétences patiemment acquis et de passer la main, c'est l'ordre des choses...

A l'approche du cinquantième dossier, un « lifting » du tableau de calcul est en chantier pour coller au plus près de nouvelles réalités de fonctionnement, de gestion, de consommation.

Sortir de la crise sanitaire, entrer dans le monde « merveilleux » du numérique et du virtuel, maintenir un équilibre qui préserve du repli sur soi et garantit la convivialité, c'est tout l'enjeu autour du coût, comme dans la vie quotidienne.

Cependant la crise sanitaire, en fragilisant encore davantage les familles les plus vulnérables (socialement, économiquement, psychologiquement) a creusé d'abysmales tranchées qu'il sera long et difficile de combler. L'école seule, malgré la bonne volonté des enseignants et les tentatives pas vraiment opérantes de transformation de l'Institution, ne saurait abolir les inégalités. Elles sont profondément ancrées dans l'ensemble de notre système ; en sortir passera par un véritable projet de société qui donne à la fois du sens collectif et une place à chacune et chacun, en respectant envies, capacités, compétences, cultures.

« L'éducation nous rend libre », affirmait Platon.

A travers ce dossier, nous portons un regard sur tout ce qui environne l'enseignement et souvent en conditionne la réussite. Cette année, nous témoignons de l'impact des troubles de santé sur le bon déroulement de la scolarité (au-delà de la crise sanitaire).

Méthode de travail

Pourquoi cette enquête ?

- Connaître le coût moyen de la rentrée à partir des dépenses effectuées par les familles selon le niveau scolaire,
- Connaître l'impact budgétaire du coût de la rentrée dans le budget familial au mois de septembre,
- Lister toutes les dépenses induites par la scolarité (à la rentrée et tout au long de l'année scolaire),
- Dénoncer les inégalités territoriales,
- Revendiquer de nouveaux droits et/ou des ajustements des politiques et des dispositifs concernant la scolarité pour plus de justice et d'égalité.

Notre méthodologie d'enquête

Ce dossier a été réalisé à partir de plusieurs enquêtes distinctes élaborées en parallèle :

Évaluation :

- ➔ des dépenses des familles tout au long de l'année
- ➔ du coût de la rentrée scolaire

1

A partir de grilles préétablies, les familles du réseau de La CSF collectent toute l'année les différentes dépenses occasionnées par la scolarité.

2

Dès la fin de l'année scolaire, les familles envoient les listes de fournitures scolaires distribuées à leurs enfants pour la prochaine rentrée. Des familles et des militants, à l'aide d'une grille-type, relèvent les prix des différents articles. Aucune consigne n'est donnée quant au choix des fournitures, pas forcément les plus chères ni les moins chères, mais celles que la personne privilégie en fonction de ses habitudes de consommation. Cela nous permet de mettre en perspective le poids du coût de la rentrée dans le budget familial et les pratiques d'achat des familles.

3

L'équipe « Coût de la scolarité » CSF exploite les relevés de prix et détermine le coût moyen selon le niveau scolaire. Elle étudie également les listes de fournitures, les données et les remarques faites par les familles pour présenter une image la plus fidèle de leurs vécu à la rentrée et recueille les informations induites par la scolarité.

Notre enquête en quelques chiffres

- ➔ **49^{ème}** année d'enquête
- ➔ **4 784** références relevées
- ➔ **14** Unions départementales participantes
- ➔ **109** familles participantes

Synthèse du dossier « coût de la scolarité 2022 »

Dans un contexte politique et économique compliqué : sortie de Covid, guerre en Ukraine, raréfaction de certaines ressources, accélération considérable de l'inflation, les familles tentent de faire face à la situation.

Celles ayant répondu aux enquêtes de La Confédération Syndicale des Familles ont dépensé 2,64 % de moins pour leurs achats de la rentrée scolaire.

Les raisons sont multiples.

Les familles sont attentives à ce qu'elles dépensent pour leur(s) enfant(s)

Cette tendance est à l'œuvre depuis déjà quelques années, les familles regardent attentivement ce qu'elles dépensent, limitent les « achats plaisirs » et privilégient parfois le prix au détriment de la qualité. Un euro reste un euro.

Les familles réutilisent d'une année sur l'autre

Elles confirment la tendance des années précédentes, elles vérifient les fournitures restantes avant de faire les courses de rentrée.

Par ailleurs, des professeurs et des chefs d'établissement incitent les parents à être dans une démarche « écoresponsable ».

Une accélération de l'inflation encore peu visible

L'impact de l'inflation n'est pas encore visible sur tous les produits. Cela s'explique par :

- Les contrats signés en amont par les magasins ou distributeurs (prix définis à l'avance, stocks déjà constitués...).
- Les propositions d'achats en lot à prix réduit, et beaucoup de promotions sur les articles de rentrée scolaire.

La hausse du coût de la vie quasi généralisée est assez peu visible sur les fournitures scolaires à la rentrée 2022. La CSF sera attentive à l'évolution en cours d'année et à la rentrée 2023.

La CSF constate

Des listes encore trop longues

Trop de listes encore contiennent un nombre élevé voir extravagant d'articles. Ces demandes fragilisent les familles les plus modestes et creusent un peu plus les inégalités.

Le manque de concertation entre certains professeurs pourrait conduire à acheter plusieurs fois le même article alors qu'un seul suffit.

Des choix contraints en particulier les fournitures (articles de moindre qualité)

La hausse continue des dépenses incompressibles (se chauffer, se nourrir, se déplacer) laisse craindre que les familles aient moins d'argent à consacrer aux autres types de dépenses, dont ceux liés à la scolarité, en particulier la qualité des fournitures, la restauration scolaire et les transports scolaires.

L'ARS doit aussi couvrir des dépenses liées à la scolarité tout au long de l'année !

Depuis maintenant 49 ans nous le répétons : l'allocation de rentrée scolaire n'a pas pour unique objectif de couvrir les dépenses liées à la rentrée scolaire. Son but est bien de permettre aux familles d'avoir un soutien financier pour la rentrée mais également pour les dépenses scolaires tout au long de l'année.

Faut-il changer les mots du sigle ARS pour qu'il soit compris par tous ? *Allocation de Ressources pour la Scolarité ? Aide à la Réussite Scolaire ?*

Une augmentation de l'ARS appréciée

Chaque année, le montant de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) suit sensiblement la courbe de l'inflation. Cette année, l'augmentation de l'ARS (5,87 %) s'approche du niveau de l'inflation (plus de 6 %). Cet effort est salué par La CSF à l'heure où la situation des plus modestes s'aggrave sous le poids des charges.



L'ARS reste insuffisante et restrictive

Versée sous conditions de ressources, elle ne concerne que 4 enfants sur 10. En théorie, les familles légèrement au-dessus des plafonds de revenu peuvent demander l'ARS. Dans les faits, elles ne le font pas. Par manque d'information et à cause des démarches administratives démotivantes.

Une famille de 2 enfants percevra l'ARS si son revenu annuel (n-2) est inférieur à 31 225 €, soit, à peine plus de 2600 € par mois (2 SMIC). Dans une conjoncture où les situations individuelles peuvent se dégrader rapidement, une prise en compte du revenu n-2 est inadaptée.

La CSF condamne le caractère restrictif et non dégressif de l'ARS.

Ces choix politiques, comme de nombreux autres laissent aussi les classes moyennes sur le bord de la route.

Les plus jeunes encore épargnés Les étudiants sacrifiés

S'il y a bien une catégorie de population qui est lourdement impactée par les crises et par ses conséquences, ce sont les étudiants. Comment se loger, se nourrir, se chauffer dans ces conditions ? Notre idéal de justice sociale et d'égalité nous impose de continuer à nous battre pour que de véritables mesures soient prises en faveur de la jeunesse.

En 2022 ... Ça n'a toujours pas changé....

Depuis des années, sinon depuis toujours, nous observons des inégalités territoriales à tous les

niveaux. Ainsi en fonction du lieu de résidence les familles ne bénéficient pas des mêmes dotations en équipement numérique, pas les mêmes tarifs pour la restauration scolaire, pas la même prise en charge au niveau des transports scolaires ou encore pas les mêmes aides pour la culture ou le sport.

L'équipement numérique reste insuffisant

Les deux dernières années, nous avons observé une augmentation significative des dépenses en équipement informatique, liée à la nécessaire adaptation des familles pour suivre les cours pendant le confinement. Au niveau individuel, familial et collectif, dans les établissements scolaires, les inégalités face au numérique persistent et se creusent.

La CSF demande

- La gratuité de la scolarité pour les familles en maternelle.
- Une vraie modulation de l'ARS.
- Le versement de l'ARS à tous les lycéens pouvant y prétendre quel que soit leur âge.

Remerciements

Les remerciements vont d'abord à toutes les « petites mains » qui ont œuvré à cette production tout au long de l'année :

- Les bénévoles des UD, chevilles ouvrières de ce travail, aux quatre coins du territoire, pour expliquer, persuader, accompagner et mettre la main à la pâte pour récolter les données. Un grand merci en particulier à Emmanuel de l'UD 21, recordman toute catégorie de relevés de prix à partir des listes des établissements de son territoire. Qui fera mieux en 2023 ?
- Les familles, avec toutes leurs difficultés à comprendre, à trouver le temps, à rassembler leurs justificatifs, à oser participer, mais tellement essentielles.

Sans les familles et les bénévoles, au cœur de cette démarche, ce dossier serait désincarné, une statistique parmi tant d'autres !

Ils vont ensuite aux militantes, l'éducation est encore trop souvent une affaire de femmes !

Les anciennes, Françoise, Janine, Annie sont là depuis tellement d'années qu'elles ne les comptent plus et elles en ont connu des gens ! Et Anne-Marie que son troisième coût place déjà au rang d'ancienne !

Elles ne se découragent pas, elles ont plaisir à se retrouver, ferrailler sur un mot, une phrase - elles voudraient tant que ce dossier soit parfait - évoquer l'anecdote des coûts précédents et bien sûr partager le « petit resto » du soir, quand leurs yeux quittent enfin la feuille ou l'écran.

Les nouvelles, Samira la marseillaise (ancienne salariée CSF de Toulouse), Géadesse la guadeloupéenne, sont bien décidées à prendre leur part du travail. Bienvenue !

Ils vont aux salariées que les UD et UL « prêtent » pour cet exercice : Sandra la bretonne (UD 56, bienvenue), Mélanie la strasbourgeoise (UD 67, 2^{ème} participation), et Mona la lyonnaise (UL Décines, bienvenue), jeunes mamans bien en prise avec les réalités, précieuses pour les retours des familles qu'elles côtoient au quotidien et pour toutes les remarques qui échappent à l'habitude.

Ils vont à Camille, stagiaire en statistiques chargée cette année de faire des propositions pour rénover

le « coût », l'adapter aux réalités sociales et économiques des familles, rendues encore plus précaires par le contexte international, et juge de paix dans les joutes verbales passionnées de l'équipe. Si le résultat de son travail n'est pas encore perceptible, ses questionnements nous obligent à repréciser cible, objectif, méthode... et génèrent de riches débats !

Ils vont à la Confédération à Johan, conseiller confédéral responsable du secteur Éducation en charge de ce dossier, volontiers partageux pour le travail, moins pour le chocolat. A Charlotte, chargée de mission Éducation Parentalité et garante du bon déroulement des opérations et du « timing » du coût... et de la bonne humeur ambiante. A Camille, chargée de mission Logement toujours prête pour un coup de main, dont le départ annoncé nous fend le cœur. A Stéphanie, infographiste fidèle, rompue à l'exercice et en charge du Facebook live de la conférence de presse, assistée de Nicolas au Twitter. Toujours prêts à refaire le monde, pas vraiment d'accord sur leur vision de la société idéale, à qui argumente le plus fort ou le plus longtemps... avant de retomber dans la vraie vie !

L'équipe du coût s'étoffe lentement, avec des salariés d'UD et de la confédération, mais pas suffisamment de bénévoles et militants qui sont pourtant le socle fondamental de cette action. Aucun doute que les UD auront à cœur de motiver des parents concernés pour s'y associer et la faire perdurer.

A cette équipe toujours passionnée, solidaire, MERCI, MERCI, MERCI !

MERCI, ET TOUS ENSEMBLE NOUS ALLONS TRANQUILLEMENT MAIS SÛREMENT NOUS RETROUVER L'AN PROCHAIN POUR LE CINQUANTIÈME !



Budget moyen par classe à la rentrée



Sommaire

Budget moyen par classe à la rentrée 2022

10

Budget moyen par classe à la rentrée 2022

Légende



Fournitures



Livres



Équipement
Spécifique
(vêtements, matériel)



Équipement
sportif







Frais annexes
(assurance, photo,
coopérative...)

Les prix sont donnés avec la TVA en vigueur

Cours Préparatoire	
	90,75 € (107,58 € en 2021)
	36,35 € (38,82 € en 2021)
	35,53 € (34,25 € en 2021)
Total : 162,64 € (180,65 € en 2021)	
- 9,97 %	


Cours Moyen	
	102,54 € (113,12 € en 2021)
	10,30 € (9,99 € en 2021)
	69,73 € (81,75 € en 2021)
	35,53 € (34,25 € en 2021)
Total : 218,11 € (239,17 € en 2021)	
- 8,81 %	


6 ^{ème}	
	183,94 € (216,10 € en 2021)
	49,60 € (46,60 € en 2021)
	104,24 € (101,99 € en 2021)
	22,12 € (19,25 € en 2021)
Total : 359,90 € (383,93 € en 2021)	
- 6,26 %	

4 ^{ème}	
	171,03 € (196,59 € en 2021)
	74,65 € (69,69 € en 2021)
	90,07 € (86,58 € en 2021)
	22,12 € (19,25 € en 2021)
Total : 357,87 € (372,11 € en 2021)	
- 3,83 %	

2 ^{de} générale	
	199,98 € (205,88 € en 2021)
	81,10 € (83,08 € en 2021)
	13,96 € (15,62 € en 2021)
	97,71 € (101,64 € en 2021)
	22,12 € (19,25 € en 2021)
Total : 414,87 € (425,47 € en 2021)	
- 2,49 %	

2 ^{de} Bac pro sanitaire et social	
	207,57 € (213,52 € en 2021)
	49,90 € (44,89 € en 2021)
	50,45 € (53,75 € en 2021)
	97,71 € (79,08 € en 2021)
	22,12 € (19,25 € en 2021)
Total : 427,74 € (433,05 € en 2021)	
- 1,23 %	

2 ^{de} Bac pro industriel	1 ^{ère} STI 2D
 207,57 € (213,52 € en 2021)	 147,27 € (157,07 € en 2021)
 49,90 € (44,89 € en 2021)	 57,90 € (52,89 € en 2021)
 325,95 € (319,58 € en 2021)	 287,74 € (281,37 € en 2021)
 97,71 € (101,64 € en 2021)	 97,71 € (101,64 € en 2021)
 22,12 € (19,25 € en 2021)	 22,12 € (19,25 € en 2021)
Total : 703,24 € (698,88 € en 2021)	Total : 612,74 € (612,22 € en 2021)
+ 0,62 %	- 0,08 %

 se
-2,64 %

Avec la TVA à taux réduit **sur les fournitures scolaires**, les familles pourraient réaliser de grandes économies :

	CP	CM	6 ^{ème}	4 ^{ème}	2 ^{de} générale	1 ^{ère} STI2D	2 ^{de} Bac Pro sanitaire et social	2 ^{de} Bac Pro industriel
Prix classe rentrée 2022 - 2023 prix rentrée si la TVA était à 5,5 %	90,75 €	102,54 €	183,94 €	171,03 €	199,98 €	147,27 €	207,57 €	207,57 €
Dont TVA	15,13 €	17,09 €	30,66 €	28,50 €	33,33 €	24,55 €	34,59 €	34,59 €
Prix rentrée si la TVA était à 5,5 %	79,79 €	90,15 €	161,71 €	150,36 €	175,81 €	129,48 €	182,49 €	182,49 €
Économie réalisée pour la famille avec une TVA à 5,5 %	10,97 €	12,39 €	22,23 €	20,67 €	24,16 €	17,80 €	25,08 €	25,08 €



La CSF demande

➤ La gratuité des fournitures scolaires de la maternelle au lycée.

Le poids de la rentrée dans le budget de septembre



Sommaire

Poids de la rentrée dans le budget des familles	14
Les listes de fournitures scolaires	17
Achats en ligne	27
Achats groupés/réduction des coûts	30

Poids de la rentrée dans le budget des familles

Famille A

25,84 %
du budget de septembre

Parent seul avec 3 enfants.

Ressources :

- SMIC 35 h/semaine
- Prime d'activité
- 1 enfant en CM2 (9 ans)
- 1 enfant en 6^{ème} (11 ans)
- 1 enfant en 4^{ème} (13 ans)

RESSOURCES MOIS DE SEPTEMBRE		DÉPENSES RENTRÉE 2022	
Salaire net	1 329 €	Classe de CM2	218,11 €
Prime d'activité	504 €	Classe de 6 ^{ème}	359,90 €
Allocations Familiales	306,72 €	Classe de 4 ^{ème}	357,87 €
Complément familial majoré	262,53 €		
3 allocations rentrée scolaire	1 219,43 €		
TOTAL	3 621,68 €	TOTAL	935,88 €

2 bourses collège (échelon 1) : 210 € par an, soit 70 € à la fin de chaque trimestre scolaire..

Famille B

21,87 %
du budget de septembre

Parent seul avec 2 enfants.

Ressources :

- SMIC temps partiel : 25 h/semaine
- Prime d'activité
- 1 enfant en CM2 (9 ans)
- 1 enfant en 4^{ème} (13 ans)

RESSOURCES MOIS DE SEPTEMBRE		DÉPENSES RENTRÉE 2022	
Salaire net	949 €	Classe de CM2	218,11 €
Prime d'activité	508 €	Classe de 4 ^{ème}	357,87 €
Allocations Familiales	134,46 €		
2 allocations de soutien familial	236,40 €		
2 allocations de rentrée scolaire	805,74 €		
TOTAL	2 630,60 €	TOTAL	575,98 €

1 bourse collège (échelon 2) : 294 € par an, soit 98 € à la fin de chaque trimestre scolaire.

Famille C

29,84 %
du budget de septembre

Parent seul avec 3 enfants.

Ressources :

• RSA Socle

- 1 enfant en CM2 (9 ans)
- 1 enfant en 4^{ème} (13 ans)
- 1 enfant en 2^{de} (15 ans)

RESSOURCES MOIS DE SEPTEMBRE		DÉPENSES RENTRÉE 2022	
Revenu de solidarité active	1 095,22 €	Classe de CM2	218,11 €
Allocations Familiales	306,72 €	Classe de 4 ^{ème}	357,87 €
1 majoration pour âge	67,23 €	Classe de 2 ^{de}	414,87 €
Complément familial majoré	262,53 €		
3 allocations de soutien familial	354,60 €		
3 allocations rentrée scolaire	1 233,76 €		
TOTAL	3 320,06 €	TOTAL	990,80 €

1 bourse collège (échelon 3) : 459 € par an, soit 153 € à la fin de chaque trimestre scolaire.
1 bourse lycée (échelon 6) : 936 € par an, soit 312 € en fin de trimestre scolaire.

Famille D

34,20 %
du budget de septembre

Couple avec 3 enfants.

Ressources :

- SMIC temps partiel : 20 h/semaine
- SMIC 35 h

- 1 enfant en 1^{ère} STI2D (+ 16 ans)
- 1 enfant en 2^{de} Bac pro sanitaire et social (+ 17 ans)
- 1 enfant en 6^{ème} (11 ans)

RESSOURCES MOIS DE SEPTEMBRE		DÉPENSES RENTRÉE 2022	
SMIC net 35 h	1 329 €	1 ^{ère} STI2D	612,74 €
SMIC net 20 h	759,20 €	2 ^{de} Bac Pro sanitaire et social	433,05 €
Prime d'activité	295 €	Classe de 6 ^{ème}	638,87 €
Allocations Familiales	306,72 €		
2 majorations pour âge	134,46 €		
3 allocations rentrée scolaire	1 269,73 €		
TOTAL	4 094,11 €	TOTAL	1 400,38 €

2 bourses lycée (échelon 1) : 2 x 441 € par an = 882 €, soit 294 € à la fin de chaque trimestre scolaire.
1 bourse collège (échelon 1) : 105 € par an, soit 35 € à la fin de chaque trimestre scolaire.

Famille E

43,33 %
du budget de septembre

Couple avec 5 enfants.

Ressources :

- SMIC 35 h
- Prime d'activité

- 1 enfant en CM1 (8 ans)
- 1 enfant en 6^{ème} (11 ans)
- 1 enfant en 2^{de} générale (15 ans)
- 1 enfant en 2^{de} Bac pro sanitaire et social (+ 17 ans)
- 1 enfant en 1^{ère} STI 2D (+ 16 ans)

RESSOURCES MOIS DE SEPTEMBRE		DÉPENSES RENTRÉE 2022	
SMIC net 35 h	1 329 €	Classe de CM1	218,11 €
Prime d'activité	551 €	Classe de 6 ^{ème}	359,90 €
Allocations Familiales	651,26 €	Classe de 2 ^{de} générale	414,87 €
2 majorations pour âge	201,69 €	Classe 2 ^{de} Bac pro sanitaire et social	427,74 €
Complément familial majoré	262,53 €	Classe de 1 ^{ère} STI2D	612,74 €
4 allocations rentrée scolaire	1 697,75 €		
TOTAL	4 693,23 €	TOTAL	2 033,36 €

1 bourse collège (échelon 2) : 294 € par an, soit 98 € à la fin de chaque trimestre scolaire.

3 bourses lycée (échelon 4) = 3 x 738 € = 2214 € par an, soit 738 € à la fin de chaque trimestre scolaire.

Famille F

25,38 %
du budget de septembre

Couple avec 2 enfants.

Ressources :

- 2 Salaires (35 h)

- 1 enfant en 2^{de} bac pro industriel (15 ans)
- 1 enfant en 2^{de} (15 ans)

RESSOURCES MOIS DE SEPTEMBRE		DÉPENSES RENTRÉE 2022	
Salaire ouvrier net	1 750 €	Classe de 2 ^{de} bac pro industriel	703,24 €
SMIC net	1 329 €	Classe de 2 ^{de}	414,87 €
Prime d'activité	269 €		
Allocations Familiales	134,46 €		
Majoration pour âge	67,23 €		
2 allocations rentrée scolaire	856,04 €		
TOTAL	4 405,73 €	TOTAL	1 113,75 €

Les listes de fournitures scolaires

<p style="text-align: center;">CP Grenoble (38)</p>	<p style="text-align: center;">CP Niort (79)</p>	<p style="text-align: center;">CP Saint-Martin-d'Hères (38)</p>
<p>• un cartable assez grand pour ranger des cahiers 24X32 cm Dans la mesure du possible, ne pas acheter un sac à dos souple car les livres s'abîment.</p> <p>• une trousse contenant : 8 crayons à papier HB, 3 gommes blanches, 8 bâtons de colle, une règle plate 20 cm rigide et non métallique, une paire de ciseaux écolier, un taille crayon, 4 gros feutres effaçables pour tableau blanc (grosse mine)</p> <p>• dans une autre trousse : une boîte de 12 crayons de couleur, une boîte de 12 feutres</p> <p><i>Remarque : une partie de ce matériel sera mis de côté dans un placard fermé à clé par l'enseignant. Cela vous évitera de racheter trop souvent du matériel pendant l'année.</i></p> <p>• une ardoise blanche effaçable et un chiffon • une pochette A4 3 rabats à élastiques • une ramette de papier blanc A4 80 grammes par famille • 2 boîtes de mouchoirs • un gobelet marqué au nom de l'enfant • une paire de chaussons de gymnastique</p> <p>ATTENTION : Le matériel 1^{er} prix peut paraître plus économique ; mais en fait il revient plus cher car il est de très mauvaise qualité. Il faut donc racheter ce matériel plus souvent.</p> <p>Si tout le petit matériel et les vêtements sont <u>marqués</u> au nom de l'enfant, ils seront plus facilement retrouvés !</p> <p style="text-align: center;">MERCI</p> <p><u>Merci d'arriver avec le matériel déballé !</u></p>	<p>Cette année encore, le matériel sera collectif et fourni par la classe afin de réduire en coût votre liste de fournitures.</p> <p>• Un grand classeur rigide avec 4 anneaux (qui vous sera rendu en fin d'année) • Deux boîtes de mouchoirs • Une paire de chaussons ou de sur-chaussettes pour la classe car nous nous déchaussons à l'entrée.</p>	<p>Matériel à marquer au nom de l'élève et à apporter à l'école le jour de la rentrée des classes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 porte-vues format A4 (60 vues) • 1 cahier de texte à spirale (attention pas d'agenda) • 1 pochette à rabat • 15 crayons à papier (HB) sans gomme • 10 gommes blanches • 1 taille-crayon avec réservoir • 1 règle plate transparente de 20cm • 1 paire de ciseaux à bouts arrondis (ciseaux pour les gauchers) • 1 ardoise blanche avec chiffon • 20 feutres d'ardoise (type bic ou velleda) • 1 pochette de crayons de couleur (à renouveler dans l'année) • 1 pochette de feutres (à renouveler dans l'année) • 20 bâtons de colle • 2 stylos bleus • 2 stylos verts • 2 trousse (1 pour le matériel de classe et 1 pour les feutres et crayons de couleur) • 2 boîtes de mouchoirs en papier • 2 rouleaux d'essuie-tout • 1 tablier pour les activités plastiques ou de jardinage <p>Attention tenue de sport obligatoire pour les séances de sport.</p> <p>Les fournitures restent à l'école toute l'année. Prévoir du matériel pour la maison si besoin.</p>

Constat des listes de CP

	CP Grenoble (38)	CP Niort (79)	CP Saint-Martin- d'Hères (38)
Nombre d'articles	37	4	85
Renouvellement et réutilisation du matériel scolaire	<p>L'enseignant prend en compte le renouvellement du matériel dans la liste proposée.</p> <p>Les parents n'auront donc pas à renouveler le matériel en cours d'année.</p>	<p>L'enseignant précise que le classeur sera rendu à la fin de l'année et donc qu'il ne sera pas nécessaire d'en racheter pour l'année suivante.</p>	<p>Malgré le nombre extravagant d'articles pour la classe de CP, l'établissement scolaire précise qu'il faudra renouveler quelques articles en cours d'année, par conséquent, les familles devront dépenser davantage.</p>
Point de vigilance	<p>Quel est l'intérêt de demander 8 bâtons de colle et 8 crayons de papier ?</p> <p>Les exigences sont disproportionnées !</p>	Aucun	<p>Encore pire... Quel est l'intérêt de demander 15 crayons à papier, 20 feutres d'ardoise, 20 bâtons de colle, 10 gommes blanches ?</p> <p>Cette liste est scandaleuse !</p>

En comparant les 3 listes de niveau scolaire CP, nous constatons que :

- Le nombre d'articles demandé est très variable d'un établissement à l'autre. A Niort, 4 seulement contre 85 à Saint-Martin-d'Hères. Quel manque de considération pour les familles ?
- L'apprentissage de l'usage du matériel devrait faire partie intégrante de l'éducation à la consommation.
- La commune de Niort fournit le matériel scolaire, on peut donc penser qu'elle sera attentive à ce qu'il n'y ait pas de gaspillage.

CM1 / CM2 Saint-Martin- d'Hères (38)	CE2 / CM1 / CM2 Grenoble (38)	CM1 / CM2 Limoges (87)
<p>Matériel à marquer au nom de l'élève pour éviter les pertes.</p> <p>Le matériel restera à l'école et constituera une réserve pour l'année. Le matériel sera dans un casier attribué à l'élève, aucun autre élève n'y aura accès.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stylos bille : 6 bleus, 3 verts, 2 rouges, 1 noir (pas de stylo 4 couleurs et pas de stylo plume) • 6 petits bâtons de colle • 5 crayons à papier • 2 gommes • 1 taille-crayon • 1 règle plate, transparente et rigide, non métallique • 1 paire de ciseaux à bouts arrondis • 1 ardoise blanche et 1 chiffon • 6 feutres pour ardoise blanche • des crayons de couleur et des feutres • 4 surligneurs de couleurs différentes • 1 agenda (pas de cahier de textes) • 1 compas blocable avec crayon de papier (type "stop system" de Maped) • 1 équerre (angle 0 cm) • 1 chemise cartonnée à rabats • 1 classeur A4 dos 40 mm • 6 intercalaires A4 • 2 boîtes de mouchoirs et 1 rouleau d'essuie-tout 1 vieux tee-shirt pour la peinture <p>Si besoin, le matériel devra être complété en cours d'année.</p> <p>Ne sont pas autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • correcteur ou blanc • effaceur et ré-écrivain, stylo 4 couleurs et stylo plume 	<p>Vous trouverez ci-dessous la liste du matériel demandé par les enseignants de CE2, CM1 et CM2. Si le matériel de l'année précédente est en bon état, il est inutile de le remplacer.</p> <p><i>Remarque: une partie de ce matériel sera conservée dans un placard fermé à clé par l'enseignant. Cela vous évitera de racheter du matériel trop souvent pendant l'année.</i></p> <p><u>Pour la classe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • une paire de chaussons marqués (pour la BCD, la cantine et en cas de mauvais temps) • 2 boîtes de mouchoirs • un gobelet en plastique • une ramette de papier blanc A4 80 grammes par famille <p><u>Matériel personnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • une trousse • stylos bille : 6 bleus, 2 rouges, 2 verts (pas de stylos à paillettes, pas de feutres, pas de stylo 4 couleurs) • 6 crayons à papier • une gomme • un taille-crayon • 8 bâtons de colle • une règle plate de 30 centimètres rigide et non métallique • une équerre • une paire de ciseaux • un compas • un agenda 2022-2023 avec une page par jour • une ardoise blanche effaçable, 8 gros feutres effaçables pour tableau blanc et un petit chiffon • 2 pochettes cartonnées grand format à rabats et élastiques • une pochette de 12 crayons de couleur • une pochette de 12 feutres • 2 surligneurs jaunes <p>ATTENTION : Le matériel 1^{er} prix peut paraître plus économique ; mais en fait il revient plus cher car il est de très mauvaise qualité. Il faut donc racheter ce matériel plus souvent.</p> <p>Nous vous rappelons que le correcteur blanc liquide est interdit.</p> <p>Nous vous conseillons de marquer le matériel au nom de votre enfant.</p> <p><u>Merci d'arriver avec le matériel déballé !</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un cartable • 2 trousse ou une trousse à deux compartiments avec : • des crayons de couleurs et des feutres • 5 crayons à papier HB • 2 stylos bleus • 2 stylos verts • 2 stylos rouges • 2 gommes blanches • 1 règle plate et rigide 20 cm • 1 compas • 1 équerre • 1 paire de ciseaux à bout ronds • 5 grands tubes de colle (type UHU) • 1 taille-crayon avec réservoir • 1 ardoise et 5 feutres d'ardoise • 1 chemise à élastiques • 1 boîte de mouchoirs <p>N'hésitez pas à marquer le maximum de matériel au nom de votre enfant.</p>

Constat des listes de CE2 / CM1 / CM2

	CM1 / CM2 Saint-Martin- d'Hères (38)	CE2 / CM1 / CM2 Grenoble (38)	CM1 / CM2 Limoges (87)
Nombre d'articles	47	51	30
Renouvellement et réutilisation du matériel scolaire	L'établissement précise que <i>"le matériel devra être complété en cours d'année"</i> , par conséquent, les familles devront dépenser encore.	L'établissement précise <i>"si le matériel de l'année précédente est en bon état, il est inutile de le remplacer"</i> , ce qui permet donc aux familles de faire des économies.	Le nombre d'articles demandé est inférieur aux deux autres listes, mais l'établissement ne précise pas si le matériel devra être complété en cours d'année.
Point de vigilance		L'établissement précise : <i>"le matériel 1^{er} prix peut paraître plus économique ; mais en fait il revient plus cher car il est de mauvaise qualité. Il faut donc racheter ce matériel plus souvent"</i> . Cette remarque n'est pas juste, certains produits de premiers prix sont de bonne qualité. Par ailleurs, les familles achètent aussi en fonction de leur budget.	Aucun

En comparant les 3 listes CM1/CM2, nous constatons :

- Le nombre d'articles demandé est variable d'une école à l'autre, mais comparé aux listes de CP, les divergences sont moindres.
- Certains établissements semblent attentifs à la réutilisation du matériel scolaire.
- Des établissements ne précisent pas s'il faut renouveler le matériel. La CSF se questionne : Faut-il racheter en cours d'année ou la liste prend-elle en compte la totalité des achats ?

Niort (79)

Il semble important de rappeler que 25 % du poids des matériels se trouvant dans le cartable sont le fait d'objets personnels non utiles en classe et/ou non demandés par les enseignants. De même il est conseillé d'éviter les cartables à roulettes trop lourds, de s'interroger sur le poids des agendas parfois trop lourds et de limiter le contenu des trousseaux au matériel usuel.

Divers, fournitures communes : Feuilles simples et doubles perforées grands carreaux, grand format.
Cahier de textes ou agenda, cahier de brouillon (à renouveler selon besoin).
Une clé USB 8 Go obligatoire pour tous les élèves (possibilité de réutiliser celles des années précédentes).
Surligneurs, crayons de couleur, stylos, colle...

Français : Un classeur souple à anneaux moyens, des intercalaires (10 ou 12), quelques pochettes transparentes, des feuilles simples grands carreaux + un classeur plus épais (à garder à la maison pour stocker les séquences terminées et qui pourra être utilisé durant toute la scolarité au collège).

Pour tous les niveaux : à la rentrée, il pourra être demandé un cahier d'exercices, et en cours d'année scolaire, un livre de poche.

Mathématiques : 1 cahier 24x32, 96 pages à grands carreaux (à renouveler si nécessaire dans l'année).
1 règle plate graduée (20 ou 30 cm), 1 compas, 1 équerre, 1 rapporteur.

Histoire-géographie et éducation civique : 1 cahier 24x32, 96 pages à grands carreaux.

EMC : à voir avec l'enseignant à la rentrée.

Anglais : 1 cahier 24x32 à grands carreaux, de 96 pages.

SVT : 1 grand cahier 24x32 de 96 pages ou 2 cahiers de 48 pages pour alléger les cartables.

Sciences physiques : 1 cahier grand format grands carreaux (2 cahiers de 48 pages si possible afin d'alléger le cartable ou 96 pages).

Arts plastiques : Crayon HB, gomme, 1 boîte de feutres ou de crayons de couleur, pochettes canson 224 g 24x32 cm, 24 feuilles.

Éducation musicale : 1 porte vue d'environ 30 vues.

Technologie : 1 cahier 24 x 32 de 48 pages à grands carreaux.

EPS : 1 tenue d'EPS : survêtement ou maillot et short, vêtement de pluie.

1 gourde ou bouteille d'eau, remplie avant les séances et personnelle pour des raisons d'hygiène.

Vêtements de rechange.

Chaussures de sport permettant un bon maintien des pieds .

Piscine 6^{ème} Lunettes de bonne qualité et bonnet de bain + kway pour le déplacement à pied (obligatoire).

Chaussons rythmiques de gymnastique ou chaussettes pour salles d'EPS du collège.

Chorale : A voir à la rentrée avec l'enseignant .

CHAM (élèves retenus par la commission) : 1 porte-vues (80 vues)

Chinois : 1 grand cahier grands carreaux 96 pages

1 chemise ou porte documents

Le petit cahier d'écriture vert des années passées (à protéger)

A COMPLETER

Colombes (92)

1 trousse avec : (à renouveler autant que nécessaire) 1 stylo plume avec des cartouches d'encre bleu foncé, 4 stylos à bille (rouge, vert, noir, bleu), 1 crayon à papier HB, 1 feutre fin noir, 1 surligneur jaune, 1 tube de colle, 1 gomme blanche, 1 équerre transparente, 1 double décimètre plastique transparent, 1 taille-crayon avec réservoir, 1 paire de ciseaux, 1 compas où l'on peut mettre un crayon à papier, 1 rapporteur transparent en degré uniquement (180°).

1 agenda ; 1 chemise plastique pour les devoirs ; 1 cahier de brouillon 17x22 ; des copies simples à grands carreaux pour les classeurs.

Pour différentes matières : 1 ardoise blanche ; feutres effaçables, copies double format 21x29,7, grands carreaux pour les contrôles ; 12 crayons de couleur, 1 lot de 10 étiquettes de couleur pour différencier les cahiers par matière.

Français : Pour les 4^{ème} et 3^{ème} : Le matériel à utiliser en classe sera transmis par le professeur en septembre.

L'achat d'un maximum de 6 livres de poche est à prévoir en cours d'année.

Un cahier d'activités grammaticales pourra être demandé au libre choix des professeurs.

Un dictionnaire noms communs/noms propres adapté au niveau collège est fortement conseillé.

LV1 Anglais : 2 cahiers grands carreaux 24x32 48 pages avec protège cahier ou couverture plastifiée de couleur jaune.

6° Workbook "I bet you can" : les professeurs préciseront à la rentrée.

LCE : 1 grand cahier grand carreaux, 24x32 48 pages.

LV2 Arabe ou espagnol ou italien : 2 cahiers format 24x32 grands carreaux 48 pages.

Histoire géographie, enseignement moral et civique : 3 cahiers format 24x32 grands carreaux 48 pages avec un protège cahier ou une couverture plastifiée à rabat.

Mathématiques : 4 cahiers grands carreaux 24x32, 48 pages ou 2 cahiers grands carreaux 24x32 96 pages.

Pour les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} seulement : calculatrice scientifique de type collège Texas Instrument ou Casio.

Pour les 4^{ème} seulement : Un porte-vues (lutin) de 20 pochettes (40 vues).

Un cahier d'activité pourra être demandé au libre choix des professeurs.

Physique-chimie : Pour les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} : Reprendre le cahier de l'an passé s'il n'est pas fini et prévoir un cahier 24x32 48 pages.

SVT : 1 cahier format 24x32 de 96 pages à grands carreaux.

Technologie : 1 classeur souple grand format, grands anneaux - 8 intercalaires grand format perforés (à acheter une fois et à garder jusqu'en 3^{ème}) ; 50 pochettes plastifiées et perforées ; 20 feuilles petits carreaux grand format perforées.

CDI : 6^{ème} seulement : 1 porte-vues (lutin) de 20 pochettes (40 vues) qui sera utilisé pendant toute la scolarité au collège.

Éducation physique et sportive :

Rugby : une tenue de sport et des chaussures de sport usagées - un protège dents.

Autres sports : Survêtement, chaussures de sport adaptées à la course, gants et bonnet pour l'hiver.

Education musicale : 1 cahier grands carreaux, grand format 24x32 48 pages.

Arts plastiques : 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} : Reprendre le cahier de l'an passé ; 1 pochette de feuilles de papier à dessin Format A3 blanches (224 grammes).

Langues et cultures de l'antiquité : 1 grand cahier 24x32 grands carreaux, 48 pages.

REMARQUE : *Aucun cahier à spirale. Tous les cahiers doivent être dotés d'une couverture plastifiée à rabat ou d'un protège cahier. En cas d'indisponibilité des cahiers de 48 pages, il sera toléré que deux cahiers de 48 pages dans la même matière soient remplacés par un cahier de 96 pages.*

Grenoble (38)

Les fournitures demandées sont le choix des équipes disciplinaires et sont définitives. Les manuels scolaires sont prêtés par l'établissement.

Fournitures générales : 1 cahier de textes traditionnel ou agenda ; 1 cartable rigide à bretelles style sac à dos, pour protéger le matériel (les sacs à main sont interdits) ; 1 trousse contenant : un stylo à encre, un porte-mine ou crayon à papier, un taille crayon, un bâton de colle, une gomme, trois surligneurs fluos (jaune, orange, violet), des crayons de couleur, des stylos à bille de couleurs 4 couleurs (bleu, rouge, vert, noir) et une paire de ciseaux à bouts ronds, une clé USB, une pochette avec feuilles simples et doubles et un cahier de brouillon.

Français : 2 grands cahiers 96 pages.

Latin : 1 cahier 24x32, 48 pages, grands carreaux, sans spirale, si celui de 4^{ème} est terminé.

Mathématiques : 1 calculatrice collège du type Casio FX82 ou TI collège (celle de l'an dernier) ; 2 cahiers de 48 pages 24x32, petits carreaux ; 1 classeur souple grand format ; feuilles simples et doubles, 21x29,7 petits carreaux ; matériel de géométrie : équerre, règle, compas et rapporteur.

Anglais : 1 classeur grand format à 4 grands anneaux, couverture souple ou rigide ; 1 jeu de 6 intercalaires ; feuilles simples et doubles, grands carreaux, pochettes plastique perforées, œillets.

Allemand : 1 classeur grand format avec couverture simple.

Italien : 1 grand classeur couverture souple et 4 intercalaires ; feuilles simples, 21x29,7 grands carreaux.

Espagnol : 2 cahiers 24x32, 48 pages, grands carreaux, sans spirale, une pochette avec feuilles simples, grands carreaux format A4 pour les contrôles et les travaux écrits ramassés.

Portugais : 1 cahier 24x32 96 pages.

Histoire-géographie : enseignement moral et civique : 4 cahiers de 48 pages ou 2 cahiers de 96 pages, 1 trieur pour l'EPI.

Sciences de la Vie et de la Terre : le classeur de 4^{ème} en bon état (classeur grand format à anneaux moyens ou grands) contenant les 6 mêmes intercalaires ; feuilles simples et doubles 21x29,7 grands carreaux blanches ; feuilles simples de dessin perforées 21x29,7 feuilles de papier millimétré et pochettes plastique perforées.

Sciences Physiques et chimiques : 1 cahier 24x32, 48 pages grands carreaux sans spirale (ou un classeur si bonne organisation) ; 1 calculatrice (la même qu'en mathématiques), 1 carnet de labo HATIER Cycle 4.

Éducation Physique et Sportive : 1 paire de chaussures de sport ; 1 survêtement ou un short, 1 T-shirt de rechange, 1 paire de chaussettes de rechange, une gourde.

Technologie : 1 classeur grand format et feuilles simples 21x29,7 petits carreaux ; pochettes plastique et 1 jeu de 6 intercalaires.

Arts plastiques : 1 bâton de colle, ruban adhésif, agrafeuse, feutres et crayons de couleur ; 1 cahier de travaux pratiques si le précédent est fini.

Éducation musicale : 1 porte-vues 60 vues avec 10 feuilles simples et 3 feuilles doubles à l'intérieur pour les nouveaux élèves ; pour les autres, conserver celui de 4^{ème}.

Seconde

Angoulême (16)

Fournitures communes à plusieurs matières : Stylos (bleu, vert, rouge, noir) - règle plate double décimètre, paire de ciseaux, colle, crayons à papier, gomme, stylo correcteur, taille-crayon, feutres, surligneurs (5 couleurs différentes), 1 marqueur non permanent à pointe fine, crayons de couleur, 2 clés USB Go.

Français : cahier grands carreaux 24x32 ou classeur 21x29,7 ; feuilles simples 21x29,7 grands carreaux ; feuilles doubles 21 x 29,7 grands carreaux. L'achat de plusieurs livres de poche sera demandé en début d'année.

Mathématiques : feuilles simples 21x29,7 grands carreaux ; Feuilles doubles 21x29,7 grands carreaux ; calculatrice graphique (Type CASIO 35 + E Python ou numworks) ; kit de traçage, règle plate, rapporteur, équerre ; compas ; papier millimétré.

Anglais : (prévoir des écouteurs filaires) cahier 24x32 grands carreaux 96 pages ; feuilles simples 21x29,7 grands carreaux ; feuilles doubles 21x29,7 grands carreaux.

Allemand : cahier 21x29,7 grands carreaux à spirale.

Espagnol : (dictionnaire de poche Français- Espagnol/ Espagnol - Français) ; cahier 24x32 grands carreaux 96 pages ; pochettes transparentes.

SVT : 10 feuilles blanches de dessin (feuilles pour imprimantes) ; feuilles simples 21x29,7 grands carreaux ; feuilles doubles 21 x29,7 grands carreaux ; classeur souple 21x29,7 ; pochettes transparentes.

Physique Chimie : 1 blouse en coton à manches longues ; feuilles simples 21x29,7 grands carreaux ; feuilles doubles 21x29,7 grands carreaux ; classeur 21x29,7 ; pochettes transparentes.

Histoire géographie/EMC : 2 cahier 24x32 grands carreaux ; petit cahier de brouillon petits carreaux ; feuilles simples 21x29,7 grands carreaux ; feuilles doubles 21x29,7 grands carreaux.

SES (sciences économiques et sociales) : feuilles simples 21x29,7 grands carreaux ; feuilles doubles 21x29,7 grands carreaux ; classeur 21x29,7 ; pochettes transparentes.

SNT (sciences numériques et technologie) : classeur souple 21x29,7 ; pochettes transparentes ; feuilles simples 21x29,7 petits carreaux ; feuilles doubles 21x29,7 petits carreaux ; petit cahier de brouillon petits carreaux ; compas ; calculatrice graphique (Type Casio 35 E + Python ou numworks).

Enseignements optionnels :

Biotechnologies : feuilles simples 21x29,7 grands carreaux ; classeur 21x29,7 ; pochettes transparentes.

Sciences et laboratoire : feuilles simples 21x29,7 grands carreaux ; classeur 21x29,7 ; pochettes transparentes.

Sciences de l'ingénieur : feuilles simples 21x29,7 grands carreaux ; feuilles doubles 21x29,7 grands carreaux ; classeur 21x29,7 ; pochettes transparentes.

Création et innovation technologiques : classeur souple 21x29,7 ; pochettes transparentes ; boc notes uni.

Création culture design : petite boîte d'aquarelle ; mallette - boîte à outils de type pêche avec cadenas ; pinceau à réserve d'eau ; chiffon ; patafix ; scotch ; assiette et gobelet en plastique.

EPS : chaussures de sport adaptées à la pratique sportive (tennis ou running - pas de semelles fines) ; short ou pantalon de survêtement ; t-shirt ou sweatshirt ; vêtement de pluie (type k-way) ; nécessaire de douche.

Commentaires généraux

L'analyse des listes de fournitures scolaires met en évidence des écarts importants dans les quantités demandées pour un même niveau. *Toutes ces fournitures sont-elles réellement essentielles à l'apprentissage ? Vont-elles être toutes utilisées ?*

Certains établissements ne se préoccupent pas **du coût pour les familles**, pourtant, c'est un point de départ dans la lutte contre les inégalités sociales et scolaires.

D'autre part, quelques professeurs semblent **exigeants sur les articles demandés** : ils déconseillent les premiers prix, interdisent les stylos 4 couleurs ou demandent des cahiers sans spirale... La rentrée scolaire est une organisation complexe pour les familles et ces exigences la renforcent.

Des établissements préconisent la réutilisation du matériel scolaire d'une année sur l'autre, les familles peuvent donc faire des petites économies. Rien de révolutionnaire, mais c'est tout de même à souligner.

L'examen des listes montre la nécessité de la mise en place de la commission des fournitures scolaires, espace de dialogue entre parents et enseignants pour ajuster au mieux la demande de fournitures d'une année sur l'autre.



Au regard des listes de fournitures scolaires, et du coût que cela représente pour les familles, notamment celles avec plusieurs enfants,



La CSF demande

- **La gratuité des fournitures scolaires.**
- **La mise en place de la commission des fournitures scolaires dans tous les établissements scolaires.**

FOURNITURES SCOLAIRES LISTE-MODÈLE



1 grand cahier
96 pages (21 x 29,7 cm)



1 petit cahier
96 pages (17 x 22 cm)



Feuillets mobiles
perforés
(21 x 29,7 cm)



Copies doubles
perforées
(21 x 29,7 cm)



1 cahier de musique
48 pages (17 x 22 cm)



1 classeur rigide
(21 x 29,7 cm)



1 classeur souple
(21 x 29,7 cm)



2 protège-cahiers
(17 x 22 cm,
21 x 29,7 cm)



Pochettes
transparentes
perforées
(21 x 29,7 cm)



1 rouleau de plastique
pour couvrir les livres



4 stylos à bille
(bleu, noir, rouge, vert)



Crayons à papier



12 crayons
de couleur



12 feutres
de couleur



5 tubes de gouache
(10 ml) - 5 couleurs primaires



1 gomme



1 stylo correcteur



1 tube de colle



1 rouleau de
ruban adhésif



1 porte-vues
21 x 29,7 cm
40 à 60 vues



1 trousse



3 pinceaux de tailles
différentes
N° 6, 10, 14 ou 4, 10, 16



1 règle plate
en plastique
30 cm



1 rapporteur
en plastique
12 cm



1 équerre
en plastique
21 cm - 60°



1 compas
(métal ou plastique)



1 paire de ciseaux
(scolaires) 12 à 13 cm
(bout rond métal)



1 taille-crayons
(à réservoir
plastique)



1 agenda ou cahier
de textes
(en fonction du cycle)

Fournitures supplémentaires

Pour le collège

1 pochette de papier
dessin à grain
21 x 29,7 cm - 180 g/m²

2 porte-vues
21 x 29,7 cm
40 à 60 vues

Cartouches
d'encre (bleu)

1 effaceur
réécriveur

1 stylo
plume

Pour le lycée

2 porte-vues
21 x 29,7 cm - 40 à 60 vues

Cartouches
d'encre (bleu)

1 effaceur
réécriveur

1 stylo
plume

Achats en ligne

Les achats de fournitures scolaires en ligne peuvent se faire via différents sites : enseignes généralistes (Carrefour, Auchan...), enseignes spécialisées (Bureau Vallée, Cultura...) ou encore des enseignes spécialisées uniquement dans les fournitures scolaires (rentrée discount...).

Sites où l'on peut commander des fournitures scolaires à bas prix et tous niveaux scolaires :

- rentrée discount :
<https://www.rentreediscount.com/>
(frais de port offert dès 59 euros d'achat)
- ma rentrée scolaire :
<https://ma-rentree-scolaire.fr/>

Ces enseignes proposent uniquement des achats par internet.

En ce qui concerne les fournitures de niveau primaire, les magasins tels que STOKOMANI / ACTION peuvent satisfaire des familles qui y trouvent des fournitures à très bas prix toute l'année. Attention aux prix bas pas toujours un gage de qualité !

Avantages de l'achat en ligne

- Gagner du temps.
- Éviter la foule dans les rayons des magasins à la rentrée.
- Comparer les prix d'un site à l'autre à sa convenance.
- Éviter que les enfants choisissent des articles « pub du moment ».
- Anticiper les achats.
- Bénéficier d'une livraison à domicile.

Inconvénients

- Une surconsommation engendrée par l'achat d'un pack tout en un. Certains articles ne seront pas utilisés.
- Le consommateur ne peut ni contrôler ni tester la qualité du produit.
- Le non choix du cartable par l'enfant : le cartable reste un accessoire important pour l'enfant, il est conseillé de le choisir avec lui en magasin.
- Le manque de complicité entre l'enfant et le parent.
- Le coût de la livraison.

Quel coût pour les familles ?

Pour notre calcul, nous avons établi une liste type de fournitures scolaires pour des élèves CE/CM. Nous nous sommes connectés à plusieurs sites qui pratiquent la vente en ligne. Pour avoir une base commune, nous avons choisi les articles les moins chers.

Liste proposée

- 1 crayon papier (sans gomme)
- 4 stylos (bleu, noir, rouge, vert)
- 1 gomme blanche
- 1 paire de ciseaux
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 bâton de colle 8 g
- 1 compas simple (3 articles)
- 1 règle de 30 cm
- 1 équerre
- 1 ardoise blanche
- 1 agenda
- 1 chemise à rabat
- 12 crayons de couleur
- 12 feutres
- 1 paquet feuilles mobiles 21/29,7 blanches grands carreaux
- 1 trieur 6 rabats
- 1 boîte de mouchoirs jetables
- 1 effaceur à sec



Tableau comparatif du panier par enseigne.

	Prix du panier 2021	Prix du panier 2022	Variation en %
Carrefour	33,66 €	34,93 €	+ 3,77 %
Auchan	21,64 €	34,20 €	+ 58,04 %
Cultura	34,44 €	41,86 €	+ 21,54 %
Bureau Vallée	21,12 €	30,77 €	+ 45,69 %
Rentreediscount.com	30,62 €	30,51 €	- 0,37 %
Cdiscount	30,51 €	42,38 €	+ 38,91 %

Politique des frais de livraison des enseignes.

Carrefour	Livraison à domicile
Femmes enceintes, + de 65 ans, PMR	Gratuité
Minimum pour une livraison à domicile	50 €
Panier entre 50 et 150 €	De 5 € à 10 €
Panier supérieur à 150 €	Gratuité

Auchan Prix du panier	Livraison à domicile
De 0 à 50 €	20 €
De 50 à 100 €	15 €
De 100 à 150 €	10 €
Supérieur à 150 €	5 €

Cultura	Livraison
A domicile express	9,90 €
Point relais express	4,99 €
A domicile de 48 à 72 h - moins de 40 €	4,99 €
A domicile de 48 à 72 h - plus de 40 €	Gratuit
Point relais de 72 à 96 h - moins de 40 €	3,99 €
Point relais de 72 à 96 h - plus de 40 €	Gratuit

Rentreediscount Prix du panier	Livraison par transporteur	Livraison standard	Colissimo
Moins de 59 euros	5,90 €	5,90 €	9,80 €
Entre 59 et 69 euros	Gratuit	5,90 €	9,80 €
Plus de 69 €	Gratuit	Gratuit	3,90 €

Cdiscount	Chrono relais	Colissimo
Colis de moins de 20 Kg	De 4,99 € à 9,90 €	De 4,99 € à 3,90 €

Bureau Vallée	
Retrait gratuit en magasin	Gratuit

Déposez votre liste, nous préparons votre commande !

Des sites comme rentreediscount, plein ciel, Cultura, proposent de préparer gratuitement votre commande en respectant vos exigences, vous pouvez adapter la liste à vos besoins.

Un site offre un pass scolaire qui vous garantit des prix bloqués sur une centaine d'articles jusqu'à la fin de l'année 2022, si votre commande est d'un minimum de 50 €.

Cette pratique est discutable puisque le prix d'un même article n'est pas appliqué à l'identique, il varie en fonction du montant d'achat. Elle incite à la surconsommation !



Fournitures scolaires et gestes verts !

De plus en plus d'enseignes se mettent « au vert ».

Les labels à découvrir

Le certificat FSC (Forest Stewardship Council) : il se focalise essentiellement sur les articles en bois. Le logo FSC garantit que le bois provient d'une forêt gérée dans le respect du bien de la nature et de la communauté.



Le certificat PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes) : il s'agit d'un label environnemental créé par une ONG. Il met également en avant des produits issus d'une gestion écoresponsable des forêts.



Le certificat Ange Bleu : il s'agit d'un écolabel d'origine allemande. Il est attribué aux entreprises qui s'engagent à réduire les effets négatifs sur l'environnement de leur processus de production.



Le Nordic Ecolabel : il s'agit d'un certificat d'origine scandinave. Il est délivré pour une période de 3 ans. Il promeut une conception durable des produits.



Fournitures scolaires : Danger !

Le 7 juillet dernier, l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) met en garde parents et élèves sur la présence de nombreuses substances « dangereuses » dans les fournitures scolaires.

Crayons, stylos, colle, gomme, cahiers ... contiennent souvent des composés chimiques particulièrement dangereux pour la santé des enfants qui portent fréquemment ces articles à leur bouche. Parmi ces familles de substances chimiques, on retrouve les phtalates présents dans les plastiques, le bisphénol A, des métaux lourds et bien d'autres éléments nocifs.

Dans cette liste figurent également des produits ultratoxiques et ultrapersistants.

A ce jour les fournitures scolaires ne font l'objet d'aucune réglementation spécifique aux niveaux français et européen. L'ANSES propose d'étendre aux fournitures scolaires la législation actuellement en vigueur sur les jouets.

La CSF exige la suppression de la production de toutes les fournitures toxiques.

Achats groupés / réduction des coûts

Ne pas trop dépenser à la rentrée scolaire... un véritable casse tête pour les familles !

Alors que faire ?

En attendant la gratuité de la scolarité sur tout le territoire français, La CSF met en place des initiatives pour pallier à ce constat.

Les achats groupés permettent aux familles :

- D'**économiser** : les packs proposés représentent un coût moindre qu'en magasin et que sur internet, car ce sont des achats en gros via des fournisseurs,
- De **gagner du temps** en évitant les longues files dans les magasins,
- De **réduire le stress** lié aux achats des fournitures scolaires.

Achats groupés : des acteurs coordonnés

Ces initiatives sont organisées par les associations de parents d'élèves, mais plusieurs acteurs doivent se coordonner :

- Les professeurs aux exigences parfois abusives,
- Les parents attentifs à la qualité des matériaux et souhaitant réaliser des économies,
- Les enfants quelquefois réticents à la composition des lots dans les achats groupés,
- Les fournisseurs acceptant de faire des prix « de gros » aux familles.

Ces actions, lorsqu'elles sont concertées, présentent des avantages pour tous.

Comment ça fonctionne ?

Les modalités de fonctionnement concernant les achats groupés varient d'une association à l'autre et d'une école à l'autre, mais on retrouve 4 grandes tendances.

Au choix, les associations proposent :

- Un pack de fournitures scolaires complet comprenant l'ensemble des besoins des enfants, même les besoins spécifiques.
- Un pack adaptable avec un panier de base et d'autres fournitures au choix.
- Un pack minimal de fournitures, généralement les éléments qui composent la trousse.
- Un pack adapté au niveau des enfants et aux besoins des familles.

Et concrètement ?

En 2021, les sections CSF de Marseille et Montpellier avaient organisé des achats groupés. Grâce à ces actions locales, les élèves se retrouvent avec les mêmes fournitures scolaires quelle que soit leur condition sociale, ce qui tend à rendre moins visible les disparités.

Ces actions traduisent bien les valeurs de La Confédération Syndicale des Familles : **c'est en agissant collectivement, que nous verrons nos conditions individuelles s'améliorer.**



La CSF encourage

- Tous les parents à mettre en place des actions d'achats groupés au moment de la rentrée scolaire.
- Les fédérations de parents d'élèves à soutenir et développer ces initiatives.

Les dépenses tout au long de l'année



Sommaire

Méthode de travail	32
Synthèse des aides régionales niveau lycée	34
Synthèse des aides au transport scolaire	37
Restauration scolaire	40
Équipement numérique	42

Méthode de travail

Le tableau a été constitué à partir d'une enquête recensant les dépenses des familles du réseau de La CSF liées à la scolarité de leur(s) enfant(s) tout au long de l'année. Une analyse des coûts selon les postes de dépenses et le niveau scolaire a ainsi pu être effectuée.

	Dépenses dans l'année	Coût moyen 2021/22 École primaire*	Coût moyen 2021/22 Collège / Lycée*	Remarques
Rentrée scolaire	Fournitures scolaires (filiale générale)	190,38 €	377,55 €	Pour les filières technologiques et professionnelles, le coût de l'équipement spécifique peut faire augmenter le coût de la rentrée scolaire de plusieurs centaines d'euros.
Tout au long de l'année	Équipement informatique (papier, cartouches, clé USB, imprimante)	47,73 €	358,67 €	Les dépenses en équipement informatique sont coûteuses pour les familles dont les enfants sont au collège et au lycée. Une partie de ce coût est liée à l'achat d'un ordinateur supplémentaire, dépense qui n'est pas effectuée tous les ans.
	Transports scolaires	5,45 €	142,33 €	Les dépenses en transport scolaire sont très importantes pour les familles des collégiens et lycéens et beaucoup plus faibles en primaire, les enfants se rendant le plus souvent à l'école à pied.
	Restauration	545,75 €	464,36 €	Le coût de la restauration scolaire varie selon les communes et, souvent aussi, selon le revenu des familles : facturation en fonction du quotient familial.
	Sorties scolaires	6,54 €	25,11 €	Cette année encore, peu de sorties scolaires ont été organisées. La dépense moyenne des familles répondantes est donc assez faible.
	Voyages	11,82 €	32,14 €	Peu de voyages scolaires ont été organisés cette année, la dépense moyenne par famille est donc faible. Néanmoins, le coût moyen d'un voyage scolaire pour les enfants qui ont pu partir est de 65,00€ pour les primaires et 225 € pour les collégiens et lycéens.

	Dépenses dans l'année	Coût moyen 2021/22 Ecole primaire*	Coût moyen 2021/22 Collège / Lycée*	Remarques
Tout au long de l'année	Photos de classe	19,46 €	7,14 €	Les dépenses en photos de classe sont variables selon les familles : achat de la photo de classe uniquement ou des photos individuelles et d'identité, etc.
	Dépenses sanitaires liées au Covid-19 (masques, autotests, gel hydroalcoolique)	47,69 €	75,97 €	Les dépenses liées au Covid-19 sont nettement en baisse par rapport à l'année dernière. Plusieurs établissements scolaires ont pris à leur charge une partie de ces dépenses en distribuant des masques et des autotests aux élèves. Cette dépense reste difficile à estimer pour une famille.
Total		874,82 €	1 483,27 €	

*Coût moyen sur l'ensemble des répondants, qu'ils aient bénéficié ou non du service



Synthèse des aides régionales niveau lycée

Les aides régionales sont proposées sous un angle thématique qui prend en compte les aides à l'acquisition des manuels scolaires, version papier et version numérique, et de l'équipement professionnel, les aides à l'équipement informatique, au sport et à la culture ainsi qu'à la mobilité dans le cadre de la formation.

Extrait de la circulaire de rentrée 2022 :

Une École engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être

« La relation singulière entre l'École et la République trouve son fondement dans notre contrat social : permettre à tout enfant, tout jeune, de déployer ses pleines potentialités, quelles que soient ses origines géographiques, familiales ou sociales. L'École n'est pas seulement le cœur battant de notre société, elle est aussi son principal vecteur d'unité. À l'abri des querelles idéologiques, elle doit redevenir le lieu de la réconciliation nationale.

L'École offre un temps et un espace communs à des enfants de tous horizons, pour apprendre, comprendre, agir et devenir des citoyens libres, éclairés, égaux et fraternels. Ce sont ce temps, cet espace, cette opportunité que cette nouvelle rentrée doit préserver et promouvoir, dans l'écoute de nos personnels à chaque niveau de notre institution.

L'égalité scolaire a une double dimension : assurer le même niveau d'exigence et de bien-être à tous les élèves et se donner les moyens de mieux accompagner ceux qui sont les moins favorisés. »

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye

Les manuels scolaires

Toutes les régions sont entrées dans le plan numérique et déclinent, selon leurs choix politiques, des modalités de mise en œuvre différentes.

- **11 régions**, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Corse, Grand-Est, Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Sud PACA et Pays de la Loire, dotent tous les élèves de manuels papier et/ou numériques de la seconde à la terminale.
- **3 régions dont 1 Outre-Mer**, Hauts-de-France, Normandie et Réunion versent une aide directe aux familles via leurs cartes régionales (Génération #HDF et Atouts Normandie) ou autre dispositif.
- **3 Département Région Outre-Mer (DROM)**, Guadeloupe, Martinique et Guyane n'indiquent pas leurs dispositions, s'il y en a. De même pour les **6 Communautés Outre-Mer (COM)**.
- **Mayotte** ne subventionnerait plus les associations de parents d'élèves pour leur

permettre de louer les manuels aux familles mais aucune indication sur un autre dispositif d'aide.

La gratuité des manuels quasi-totale en Métropole est une belle avancée pour le pouvoir d'achat des familles. Mais la marge de progression est encore grande en France Outre-Mer où les conditions d'accès à l'éducation restent problématiques pour des familles souvent précarisées.

La CSF veillera à ce que le plan « tout numérique » ne remette pas en question la gratuité et sera vigilante quant à l'égalité des moyens pour tous les territoires (« ...mieux accompagner ceux qui sont les moins favorisés. »).

L'équipement professionnel

Aucune évolution significative cette année :

- **4 régions** versent une aide directe comprise entre 25 et 500 € selon la formation préparée et le niveau (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre Val de Loire, Ile-de-France, Normandie).



- **7 régions** dotent les établissements (Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays-de-la-Loire).
- **1 région** n'indique rien pour les lycéens (Grand-Est).
- **1 région** peut intervenir seulement si le fonds social du lycée est épuisé (Hauts-de-France).
- **Les territoires Outre-Mer** n'annoncent pas de dispositions pour l'équipement professionnel.

Le coût de l'équipement professionnel dans certaines filières peut faire peur aux familles et les inciter à changer l'orientation de leur enfant, voire à renoncer à sa scolarité.

Attribuer à un jeune un équipement au démarrage de son cycle de formation est un signe de reconnaissance valorisant et encourageant pour un élève de filières professionnelles trop souvent attribuées par défaut.

La CSF réitère la demande de gratuité des équipements professionnels sur l'ensemble du territoire (Métropole et Outre-Mer), gratuité qui contribue à la promotion de ces filières.

L'équipement numérique

Le développement du parc informatique des établissements publics semble être plutôt bien pris en compte. En revanche, peu d'évolution dans l'aide à l'équipement en ordinateur pour les familles.

Des Régions ont fait des choix budgétaires conséquents pour équiper les établissements en ordinateurs suffisants et connexion performante mais pour les familles, l'écart se creuse entre celles qui peuvent suivre et les autres.

- **Occitanie** (pour les lycées labellisés « Lycée numérique »), **Grand-Est**, **Normandie** (pour les lycées publics) et **Pays de la Loire** équipent tous les nouveaux entrants en seconde (et 1^{ère} année de CAP pour Normandie et Pays de la Loire) d'un ordinateur portable. Les élèves conservent leur ordinateur à l'issue de leur parcours de formation en Occitanie, Grand-Est et Pays de la Loire.
- **PACA** dote tous les élèves d'une tablette.
- **Centre Val-de-Loire** négocie des réductions allant jusqu'à 50 % sur l'achat d'un ordinateur pour les lycéens entrant en seconde (à partir de 20 € pour les familles aux plus faibles ressources).
- **La Réunion** aide directement les familles à hauteur de 350 € sans conditions de ressources pour l'achat d'un équipement informatique pour un élève de seconde, mais sur demande. Elle peut aussi contribuer à la connexion internet.
- **En Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Corse, Ile-de-France, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine**, les dotations équipent les établissements mais ne prévoient rien pour les familles.
- **En Bourgogne-Franche-Comté**, sur décision de l'établissement, un ordinateur peut être fléché pour un élève qui en a besoin.
- Seulement **4 Régions et 1 DROM** dotent les élèves d'un outil utilisable à la maison, **2 Régions** aident directement les familles à s'équiper, **1** pourvoit à la marge sur appréciation de la situation.
- **6 Régions** n'investissent que dans les équipements collectifs.
- **Pour 4 DROM et les 6 COM**, aucune information n'est communiquée sur leurs modalités de fonctionnement tant pour les établissements que pour les élèves.

On est décidément encore loin de l'ambition d' « assurer le même niveau d'exigence et de bien-être à tous les élèves »

La CSF est attentive à la mise en œuvre du plan numérique, et particulièrement aux incidences budgétaires pour les familles.

Tous les supports pédagogiques, dont l'ordinateur, doivent être gratuits et accessibles pour tous les élèves

Les + sport... Les + culture... Les + mobilité...

« Le rôle de l'école est de préparer les enfants à mettre en place et à faire vivre cette société de l'échange, dont les principales productions seront des richesses non marchandables, échappant par conséquent aux raisonnements des économistes : santé, éducation, culture, justice... » - Albert Jacquard

La CSF salue l'élargissement du Pass Culture aux élèves dès la quatrième, notamment à travers le volet collectif qui engage les élèves dans une approche commune et garantit un égal accès à des activités artistiques et culturelles.

Elle note également la mise en œuvre d'un Pass'Sport de l'État pour favoriser l'accès à une pratique sportive.

Elle souhaite que ces dispositifs ne se substituent pas à ceux des collectivités, mais viennent les renforcer pour soutenir le pouvoir d'achat des familles.

En revanche, pas de nouvelles ouvertures du côté des Régions qui maintiennent à l'identique leurs propositions.

- 9 Régions proposent une contribution de 10 à 32 € à l'inscription dans un club ou l'achat d'une licence sportive.
- 7 Régions offrent un bouquet de propositions permettant des économies substantielles tout en balayant un large faisceau artistique et culturel, 3 financent soit 1 activité en particulier (lecture par exemple), soit des bons plans dont on ne mesure pas vraiment ce qu'ils recouvrent.
- La Bretagne, la Corse et l'Île-de-France laissent la place au dispositif pass'Culture gouvernemental (voir fiche Pass Culture).
- 6 Régions, à des degrés divers, soutiennent la mobilité des jeunes infra-bac pour des expériences professionnelles à l'étranger.
- Et toujours le même silence du côté des Outre-Mer !

Si les aides régionales, sous toutes leurs formes, contribuent à soutenir le pouvoir d'achat des familles, elles mettent en exergue les inégalités territoriales dans les accès au sport, à la culture, à la mobilité.

La CSF insiste sur :

- la nécessaire intervention des Régions en matière de sport et de culture pour les établissements scolaires et pour les familles.



La CSF demande

- Un accès égalitaire à l'éducation sur tout le territoire quelles qu'en soient les particularités.
- La gratuité de l'équipement professionnel sur l'ensemble du territoire.
- Des aides incitatives au sport et à la culture pour tous les jeunes *parce que les pratiques artistiques et sportives sont essentielles pour la formation de l'esprit.*
- Des aides incitatives à la mobilité pour les lycéens *parce que voyager ouvre l'esprit.*

Synthèse des aides au transport scolaire

« Pouvoir monter dans un véhicule [...] sans carte et tout le temps facilite l'accès à l'emploi, aux services publics et aux équipements culturels, sportifs et de loisirs. »

« Cette volonté politique forte et commune a bien des vertus dans les domaines sociaux et environnementaux. »

Extraits de l'édito de M. Poiret, Président de Douaisis Agglo pour le Mag Douaisis Agglo de janvier 2022

Rappel du contexte

La compétence « transports scolaires » est exercée par les Régions depuis le 1^{er} septembre 2017 aux termes de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe).

La gratuité des transports ne s'entend que pour les ayants-droit définis par les territoires qui les financent. Les critères prennent en compte principalement la domiciliation de la famille sur leur territoire, la distance domicile/établissement de rattachement (pour primaire et collège), l'inscription de l'élève dans un établissement public ou privé sous contrat avec l'Éducation nationale ou le Ministère de l'Agriculture, sur la base d'un aller-retour par jour en période scolaire. Certaines situations peuvent faire l'objet de décisions dérogatoires.

Enfin, subsistent parfois des frais de dossier qui, dès lors qu'ils ne dépassent pas 25 € par enfant, restent assimilables à la gratuité, tout en rappelant et insistant sur la notion de gratuité absolue.

Les Hauts-de-France tiennent leurs engagements...

Depuis septembre 2020, les transports scolaires des 5 départements de la Région Hauts-de-France sont gratuits « pour préparer l'avenir de nos enfants et préserver le pouvoir d'achat des familles », avec des modalités différentes pour s'adapter aux territoires.

Les agglomérations de la région ne sont pas en reste puisqu'un nombre conséquent d'intercommunalités ont également opté pour la gratuité partielle ou totale.

Après la communauté urbaine de Dunkerque, qui a instauré la gratuité des transports pour tous, sans conditions, dès septembre 2018, la Métropole Européenne de Lille (pour les moins de 18 ans) et le Douaisis Agglo (pour tous) ont franchi le pas au 1^{er} janvier 2022.

... pour les familles et... pour la planète !

Ce n'est cependant pas la révolution !

Bourgogne, Corse, Centre Val de Loire (en dépit de ses 25 à 50 € par famille de frais de dossier), Hauts-de-France, Paris, la Polynésie française, Saint Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna et Occitanie se sont déjà engagées pour la gratuité des transports scolaires, mais n'ont pas fait d'émules cette année.

Au regard de la situation économique et de la crise sanitaire qui a fortement ébranlé les familles, **un choix politique s'imposerait pour soutenir la jeunesse en favorisant son accès à l'éducation.**

Rendez-vous manqué, espérons que les nouvelles équipes fraîchement installées auront à cœur -et le courage- de bousculer les habitudes et franchir les lignes dans l'intérêt général : **la gratuité des transports est une mesure obligée !**

Les territoires qui la pratiquent se réjouissent de cette mesure ; est-elle vraiment si onéreuse au regard du coût :

- du personnel de contrôle ?
- du personnel de création, mise en œuvre et gestion de ces « usines à gaz » que peuvent être les modalités de tarification ?
- des équipements pour le paiement, le contrôle et leur maintenance ?
- de la gestion et du montant des aides sociales pour soutenir les familles en difficulté de paiement des transports scolaires ?

Cela mérite indubitablement réflexion !

État des lieux...

Sites de moins en moins fournis, obligation de créer un compte pour accéder aux informations, c'est de plus en plus un casse-tête d'établir le panorama du transport scolaire !

Un coup d'œil même rapide au tableau des régions confirme l'inégalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire français au regard de la mobilité. Mobilité vantée par toutes les collectivités comme étant le sésame de la réussite ! Le chemin est long, très long entre le dire et le faire.

Un point de satisfaction : à quelques exceptions près, les tarifs des transports scolaires restent identiques cette année.

Les critères de tarification

La résidence sur le territoire concerné, la distance domicile/établissement et le respect de la sectorisation sont les conditions incontournables pour être ayant-droit.

Critères selon le territoire :

- le quotient familial (dont les tranches sont à l'appréciation de chaque collectivité),
- le cycle de l'enfant en scolarité,
- son statut (interne, demi-pensionnaire),
- la composition de la famille...

En conséquence, pour les familles, le reste à charge, varie de manière sensible selon la domiciliation, avec, à situation égale, des écarts indéniables.

On n'est donc pas le même élève selon les mêmes critères d'un bout à l'autre du territoire !

Des Régions qui maintiennent leur gratuité sans pour autant la généraliser aux non ayants-droit

- La région Centre-Val de Loire depuis 2017,
- La Corse depuis la rentrée 2018,
- La Bourgogne-Franche-Comté depuis la rentrée 2019,
- Les Hauts-de-France depuis la rentrée 2020,
- L'Occitanie depuis la rentrée 2021,
- Les collectivités Outre-Mer de Polynésie française, Saint Pierre et Miquelon et Wallis-et-Futuna.

Des Régions qui s'arc-boutent sur l'harmonisation des tarifs sans franchir le pas de la gratuité

- La Bretagne avec un tarif unique quel que soit le niveau, mais **demi-tarif pour le 3^{ème} enfant et gratuité à partir du 4^{ème}**,
- Le Pays de la Loire : tarif unique à 110 € annuels/enfant quel que soit le niveau, **plafonné à 220 €/famille**,
- La Nouvelle-Aquitaine : tarification selon **5 tranches de quotient familial**,
- La Région Sud PACA : abonnement unique à 90 €

annuels/enfant avec **tarif solidaire et tarif 3^{ème} enfant à 45 €**,

- La Normandie : seul le Calvados pour le Primaire applique encore un tarif progressif sur 3 ans. En 2023, c'est la région qui fixera le tarif,
- Le Grand-Est : harmonisation des tarifs du secondaire mais maintient de nombreux particularismes,
- La Guyane : tarif unique.

10 territoires prennent en charge tout ou partie des transports en Primaire et Secondaire :

- 5 départements en Auvergne-Rhône-Alpes : l'Ain, l'Allier, la Drôme (jusqu'à 16 ans), l'Isère, l'Ardèche (si quotient familial inférieur à 600),
- 2 départements dans le Grand-Est : la Meurthe et Moselle et le Haut-Rhin (jusqu'à 16 ans seulement),
- Paris,
- La CINOR et la CIREST à la Réunion.

Et toujours une grande diversité sur leur territoire pour 2 Régions...

- L'Île-de-France, hors Paris, où seul le tarif Primaire-moins de 11 ans- est harmonisé à 24 €,
- L'Auvergne-Rhône-Alpes, où le mode d'emploi est indispensable pour s'y repérer !

... Et dans les Métropoles, Communautés d'Agglomération, Agglomérations, Communautés Urbaines...

Les Communautés de communes ou d'agglomérations et les Métropoles qui prennent totalement en charge le coût du transport scolaire sont un peu plus nombreuses chaque année. Il n'en demeure pas moins des écarts considérables pour les familles, de territoires parfois proches.

C'est dire si l'ARS est nécessaire !

Habiter loin de l'établissement de référence n'est souvent pas un choix. La solidarité nationale doit s'appliquer aux transports scolaires. Aller à l'école doit être gratuit partout.

Vous avez dit discrimination ?? !!!


Depuis toujours les transports, dont les transports scolaires, constituent une des inégalités les plus flagrantes sur le territoire national pour les familles, tant ceux-ci peuvent impacter de manière cruciale leur budget et être un frein à la scolarité de leurs jeunes. **La gratuité des transports, c'est faciliter leur mobilité et alléger le budget de leur famille.**

Si aucun salarié ou agent public ne peut être discriminé au travail en matière d'embauche, de formation, de salaire, les élèves peuvent l'être par leur lieu de résidence, les moyens d'accès à l'éducation, les ressources de leur famille... Quoi de plus naturel en somme !

LE COÛT DU TRANSPORT SCOLAIRE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU COÛT DE LA SCOLARITÉ. Il doit être totalement pris en charge par la collectivité pour permettre à chaque élève, où qu'il réside sur le territoire, d'accéder à l'établissement scolaire correspondant à son choix de cursus.

La gratuité doit devenir une OBLIGATION sur tout le territoire national, Métropole et Outre-Mer, car, plus que jamais, il en va de l'avenir des jeunes de leur permettre d'accéder à l'éducation.

La gratuité des transports scolaires est une mesure de justice sociale.



La CSF demande

➤ **La gratuité absolue des transports scolaires partout car c'est un service public qui permet l'accès à l'éducation.**

Restauration scolaire

Définition de la restauration scolaire (au regard de la loi)

La restauration scolaire est un service public facultatif. Accessible à toutes les familles, il est soumis au principe de libre administration des collectivités territoriales.

Les collectivités peuvent appliquer un tarif unique ou dégressif en fonction du quotient familial.

Les familles peuvent bénéficier d'aides pour payer la cantine dans le cadre du fonds social du collège/lycée, en s'adressant à l'assistante sociale de l'établissement, c'est le chef d'établissement qui attribue l'aide.

La prestation accueil et restauration scolaire est une aide financière propre aux territoires Outre-Mer.

L'inflation va-t-elle entraîner une hausse des prix de cantine à la rentrée ou en Janvier 2023 ?

En raison de la crise sanitaire, de la guerre en Ukraine, mais aussi de la grippe aviaire, les sociétés du secteur de la restauration scolaire sont confrontées à « *une inflation d'environ 12 %* », a expliqué Philippe Pont-Nourat, le président du syndicat national de la restauration collective. A titre d'exemple les pâtes ont augmenté de 40 %, le steak haché de 25 %, la volaille de 30 %...

Cette augmentation des denrées n'entraînera pas systématiquement un coût supérieur à la rentrée 2022. Les mairies qui fixent les tarifs à l'école (maternelle et primaire), les départements (collège) et la région (lycée) feront des choix budgétaires. Autrement dit, ce sera du cas par cas.

Certaines collectivités se sont déjà positionnées sur le sujet. Libourne (Gironde) ou Dunkerque (Nord) ont décidé de prendre en charge la totalité de cette augmentation tarifaire.

Pour éviter une forte hausse, d'autres vont opter pour une autre solution : remplacer des aliments jugés trop chers par des produits plus abordables, ou jouer sur les quantités tout en préservant la qualité du repas et les besoins nutritionnels des enfants. C'est le cas à Ajaccio (Corse-du-Sud).

La majorité des collectivités pourrait augmenter ces tarifs de cantine scolaire au prochain vote budgétaire.

La qualité de l'alimentation encore sacrifiée ?

Les cantines publiques doivent servir au moins 50 % de produits dits durables ou de qualité, dont 20 % de bio, depuis le 1^{er} janvier 2022. (Loi Egalim)

Le cabinet du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire relate que « *la part des produits éligibles dans les approvisionnements est en moyenne de 25-30 %*. »

Aujourd'hui, seulement une petite moitié du chemin est fait.

Le cabinet ajoute : « *Aucune sanction n'est prévue en cas d'échec* » mais « *la loi a créé une réelle dynamique et une prise de conscience* ». On se rassure comme on peut !

Des légumes bio OUI, mais à condition de les manger

Les légumes, bio ou pas, n'ont pas les faveurs de tous les enfants.

Les professionnels de cantine relèvent d'ailleurs que « *lorsqu'il y a des légumes au menu, beaucoup d'enfants ne mangent pas ou gaspillent* ».

La conciliation entre l'arbitrage budgétaire des communes, le goût des enfants et l'équilibre alimentaire reste un défi !

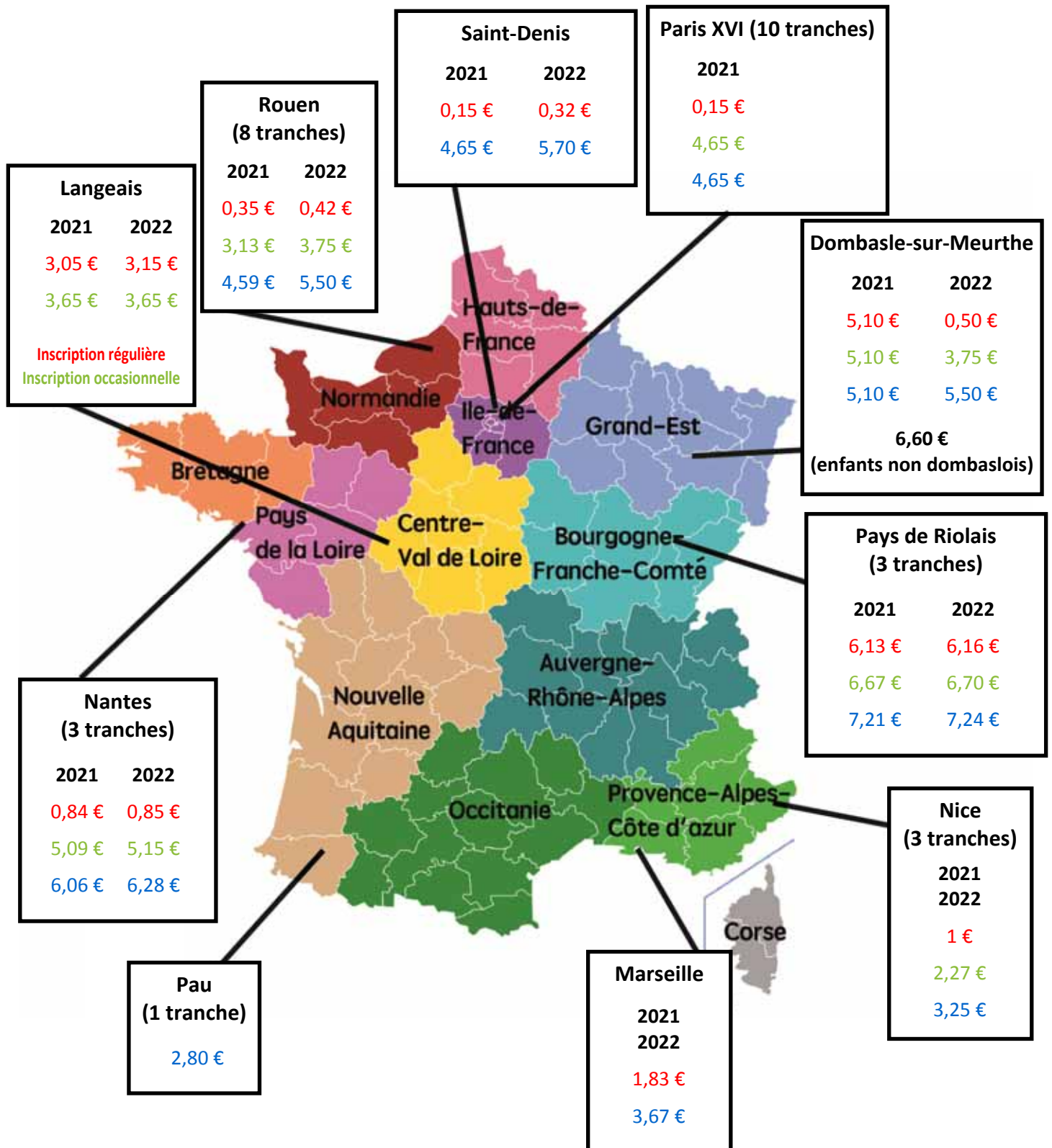
Prix des cantines : des disparités territoriales toujours aussi fortes !

Partout en France les conseils municipaux décident des tarifs, des modalités d'inscription ou de la composition des menus dans les écoles primaires. Le choix est à la fois financier et politique.

Un couple au minima sociaux avec 2 enfants

Un parents au Smic avec 1 enfant

Un couple (4 000 € mensuels) avec 2 enfants





Chèque Alimentaire de 100 euros : mieux que rien mais...

Le gouvernement a décidé une loi court termiste et restrictive avec la distribution d'un chèque alimentaire de 100 € au 1^{er} octobre 2022 pour les personnes bénéficiaires du RSA, de l'AAH ou des APL.

Notre analyse porte sur les mêmes communes que l'an passé. Nous observons :

- Une légère augmentation des prix pour la majorité d'entre elles,
- Un maintien des prix pour certaines,
- Parfois un changement de méthode (passage de tarif unique au quotient familial) .

Toutes les communes qui maintiennent leurs prix par rapport à l'an passé l'indiquent sur leur site, laissant sous-entendre un effort politique face à l'augmentation des prix.

A fin juillet, les tarifs ne sont pas toujours connus. Si les données de juillet 2022 ne sont pas alarmantes il n'est pas impossible que les familles aient de forts mauvaises surprises au 1^{er} septembre.

En France, un repas coûte entre 7 € et 13 € en moyenne. 50 % du **prix** sert à couvrir les frais de personnel, administratifs et d'encadrement ; 25 % **sont** utilisés pour régler les aliments achetés, 14 % **sont** consacrés aux dépenses d'énergie, et 10 % aux bâtiments et équipements.



La CSF demande

- **Un service public de la restauration scolaire : accès à la restauration scolaire pour toutes les familles qui le souhaitent partout en France.**
- **La généralisation à l'échelle nationale de la grille de tarification unique au quotient familial.**
- **La mensualisation des paiements.**
- **Plus d'informations aux familles quant aux dispositifs des caisses des écoles, du fonds social des collèges et des lycées.**
- **Une revalorisation significative des minima sociaux et des bas salaires.**
- **Un gel des prix sur les produits jugés de première**

Équipement numérique

Depuis 2013, le numérique à l'école est un enjeu majeur de l'Éducation Nationale et devient un outil pédagogique. Le plan de relance en 2021 doit faire face aux défis économiques et sociaux.

L'État doit donner les moyens aux établissements scolaires d'accéder au numérique afin de réduire les inégalités scolaires et de lutter contre la fracture numérique en assurant un égal accès au service public de l'éducation.

Connexion haut débit

La « fracture numérique » n'est pas seulement sociale, elle est également géographique.

Les établissements proches des métropoles bénéficient d'une meilleure connexion à internet. On constate que 15 % des élèves d'Outre-Mer ont accès à la fibre tandis que 85 % des élèves des académies parisiennes en bénéficient mais

seulement 14 % des élèves des écoles rurales ont accès à la fibre. Ce qui ne peut que freiner l'utilisation des outils numériques en classe.

Les connexions à haut débit ne sont pas encore généralisées sur l'ensemble du territoire. On constate qu'une école bien dotée en équipement informatique peut être pénalisée par une connexion défaillante. L'inverse est aussi vrai.

L'équipement informatique

Tous les écoliers ne sont pas égaux devant l'équipement informatique de leurs écoles. Les équipements de base varient selon les établissements.

Faut-il y voir une difficulté ou un choix budgétaire de certaines collectivités à équiper leurs établissements ?

Indicateurs sur l'équipement numérique du secteur public en 2020-2021

	Nombre de terminaux fixes pour 100 élèves	Nombre de terminaux mobiles pour 100 élèves
Écoles maternelles	3	3
Écoles élémentaires	6	8
Écoles primaires	5	9
Ensemble premier degré	5	7
Collèges	22	16
LEGT	42	20
LP	67	24
Ensemble second degré	33	18

Commentaires du tableau :

En premier degré, on compte en moyenne 5 terminaux fixes pour 100 élèves, et 7 terminaux mobiles pour 100 élèves. Certes, l'outil numérique est moins utilisé en école primaire et en école élémentaire qu'en second degré, mais son nombre demeure insuffisant. En second degré, on compte en moyenne 33 terminaux fixes pour 100 élèves, et 18 terminaux mobiles pour 100 élèves. Au collège et au lycée, l'outil numérique devient incontournable pour l'apprentissage. Pour autant, les établissements ne sont pas assez dotés numériquement, moins de 20 % des élèves peuvent avoir accès à un terminal mobile.



Le coût pour les familles

La période de crise sanitaire a mis en évidence :

- Les difficultés rencontrées par les enseignants pour faire classe à distance : manque de matériel et de connexion.
- Les difficultés pour les parents de fournir à leurs enfants le matériel nécessaire pour effectuer le travail à la maison. Quand une famille de plusieurs enfants ne possède qu'une tablette et/ou un smartphone, difficile d'accompagner tous les enfants !

Certaines régions fournissent des ordinateurs aux lycéens.

La CSF demande que ce dispositif soit étendu à l'ensemble des établissements scolaires.

Coût minimum par an pour une famille qui doit s'équiper

Forfait internet	A partir de 180 €
Ordinateur portable	A partir de 400 €
Imprimante	A partir de 60 €
Cartouche d'encre	A partir de 40 €
Ramettes de papier	A partir de 5 €
Clés USB	A partir de 8 €
Total	693 €

Une dépense importante pour les familles qui font face aux autres frais de la rentrée scolaire.



La CSF demande

- De la transparence et des informations sur les « projets numériques » au sein des communes.
- Que les élèves et les enseignants soient dotés gratuitement en équipement numérique
- Que les enseignants bénéficient d'une formation au numérique

La CSF rappelle que le numérique est un outil parmi d'autres, et qu'il ne remplace pas l'interaction avec les adultes.

Les dépenses selon les options et les orientations



Sommaire

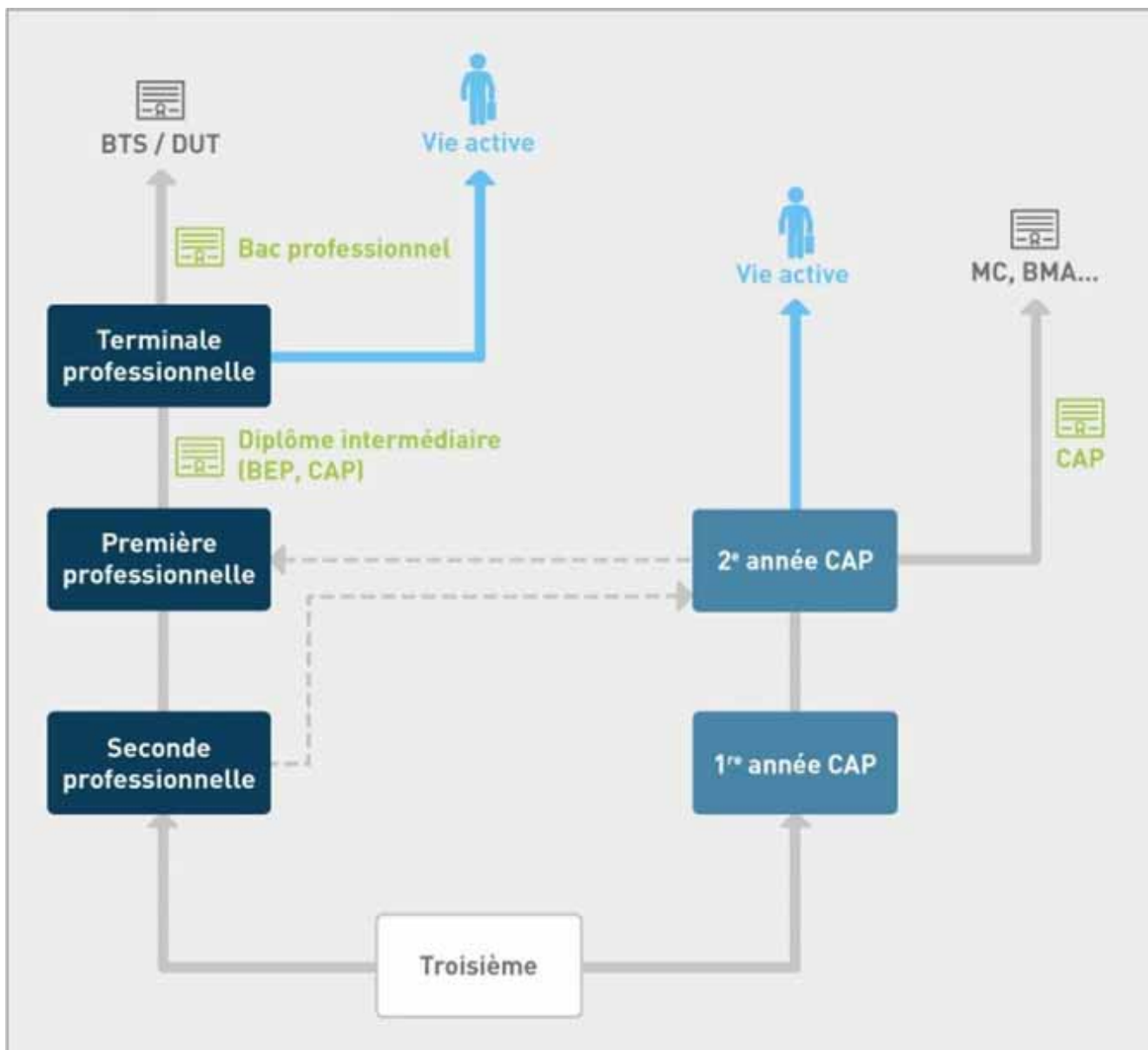
Enseignement professionnel et apprentissage	46
Enseignement supérieur	52
Logement étudiant	54

Enseignement professionnel et apprentissage

La voie professionnelle permet d'acquérir des connaissances et des compétences en vue d'apprendre un métier. Une troisième « prépa-métiers » est possible si l'élève souhaite s'orienter vers la voie professionnelle.

Après la troisième, les élèves peuvent préparer un CAP en deux ans, ou un baccalauréat professionnel en trois ans.

- Le CAP conduit principalement à la vie active.
- Le baccalauréat professionnel permet l'insertion dans la vie active ou la poursuite d'études en section de technicien supérieur. Cependant, un élève peut décider de quitter la voie professionnelle en validant son BEP, qui atteste l'acquisition des compétences professionnelles.
- Le BEP est un diplôme intermédiaire facultatif présenté pendant le cursus menant au baccalauréat professionnel.



Contrat d'apprentissage

L'apprenti perçoit un salaire calculé en pourcentage du SMIC en montant BRUT, en fonction de son âge :

Le salaire de l'apprenti en contrat d'apprentissage à partir du 1^{er} août 2022.

	MOINS DE 18 ANS	18 À 20 ANS	21- 25 ANS	26 ANS ET PLUS
1^{ÈRE} ANNÉE	27 % SMIC 453,32 €	43 % SMIC 721,95 €	53 % SMIC 889,84 €* 	100 % SMIC 1 678,95 €*
2^{ÈME} ANNÉE	39 % SMIC 654,79 €	51 % SMIC 856,26 €	61 % SMIC 1 024,16 €* 	100 % SMIC 1 678,95 €*
3^{ÈME} ANNÉE	55 % SMIC 923,42 €	67 % SMIC 1124,90 €	78 % SMIC 1 309,58 €* 	100 % SMIC 1 678,95 €*

* en pourcentage du Smic ou du salaire minimum conventionnel (SMC) si existant.

A partir de 55 % du SMIC, l'enfant n'est plus compté à charge pour la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).

L'apprenti a le statut de salarié.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation peut être conclu avec toute entreprise assujettie au financement de la formation professionnelle continue, en CDI ou en CDD de 6 à 12 mois (24 mois dans certains cas).

Le salaire de l'apprenti en contrat de professionnalisation

La rémunération en contrat de professionnalisation varie selon l'âge du bénéficiaire et son niveau de formation.

Le montant du Smic mensuel brut au 1^{er} août 2022 s'élève à 1 678,95 € et la rémunération des alternants en contrat pro s'établit dès lors comme suit :

FORMATION INITIALE	MOINS DE 21 ANS	21 À 25 ANS	26 ANS ET PLUS
Diplôme inférieur au Bac (ou niveau IV)	55 % SMIC 923,42 €	70 % SMIC 1 175,27 €	100 % SMIC ou 85 % * rémunération conventionnelle 1 678,95 €
Diplôme supérieur ou égal au Bac	65 % SMIC 1 091,32 €	80 % SMIC 1 343,16 €	

*en fonction de la convention de la branche professionnelle si celle-ci est plus favorable

Le signataire d'un contrat de professionnalisation a le statut de salarié.

Filière professionnelle

En filière professionnelle, le jeune a le statut d'étudiant, ce qui lui ouvre des possibilités d'aides.

Matériel scolaire en filière professionnelle

Pour certaines formations professionnelles les jeunes doivent posséder leur propre matériel (exemple : cuisiniers, coiffeurs...) Une erreur d'orientation peut se révéler très onéreuse. En plus de l'achat des fournitures scolaires, des matériels spécifiques sont nécessaires dès l'entrée dans un lycée professionnel ou en apprentissage.

Pour ces achats, des aides peuvent être versées par les régions. Si elles ne couvrent pas toutes les dépenses, les allocataires peuvent se tourner vers les organismes de prestations sociales (CAF).

Exemples de listes :

CAP MAINTENANCE DES VEHICULES, BAC PRO MAINTENANCE DE VEHICULES

Atelier

- Chaussures de sécurité de classe S3
- Tenue de travail complète couvrant la totalité du corps (veste + pantalon ou combinaison)
- Lampe baladeuse sur pile ou batterie avec piles ou chargeur
- Caisse à outils (NB : prise en charge pour les apprentis de 1ère année dans le cadre de l'Aide au Premier Equipement de l'Apprenti)

Technologie

- Classeur A4 avec feuilles
- Trousse avec stylos 4 couleurs, crayon à papier, taille-crayon
- Règle de 30 cm graduée
- Calculatrice scientifique
- Clé USB 2 Giga
- Multimètre digital de qualité professionnelle

Enseignement général MATHÉMATIQUES

- Classeur format A4 avec feuilles, pochettes plastifiées perforées, intercalaires
- Règle, équerre, rapporteur, compas, calculatrice type Casio FX92 (coût : 15 à 20 €) ou équivalent
- EPS : tenue de sport complète + 1 tee-shirt



CAP MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES

En plus des fournitures générales : classeur, feuilles, agenda, cahier...

Et les fournitures par matière dont la liste sera fournie à la rentrée :

- 2 bleus de travail
- 1 caisse à outils
- des chaussures de sécurité
- 1 coupe tubes
- 1 paire de lunettes de soudeur
- 1 double mètre
- 1 crayon de charpentier
- 1 marteau à garnir de 30 mm
- 1 allume-gaz et recharge
- 1 lot de tournevis cruciformes et plats
- 1 pointe à tracer
- 1 pince multiprise
- 1 pointeau
- 1 réglet de 300 mm
- 1 équerre à chapeau
- 1 brosse métallique
- 1 paire de gants de sécurité
- 1 savon
- 1 grand classeur, 200 feuilles A4, 100 pochettes transparentes

BAC PRO METIERS DE LA MODE - VETEMENTS

- Un agenda
- Un tube de colle
- Des ciseaux
- Des stylos (un de chaque couleur ou un 4 couleurs)
- Un crayon de bois - Une gomme
- Des crayons de couleur
- Une « souris » = correcteur

Arts appliqués

- Un porte vues qui sera conservé durant toute la durée du lycée pour les élèves de baccalauréat professionnel
- Un crayon HB, une gomme, une règle graduée, une paire de ciseaux, un compas, une micro pointe noire, de la colle, du scotch et quelques trombones

- Une boîte de crayons de couleurs
- Une boîte de feutres
- Feuilles blanches du type « feuilles pour imprimante »
- Quelques feuilles de calque

Matériel professionnel

- Épingles fines à tête plate, pelote à épingles
- Aiguilles à main, mètre ruban
- Petits ciseaux + ciseaux de couturier
- Portes-mines 0,5 + 0,7 et mines
- Traceur à poudre + poudre de craie
- Règle originale japonaise
- Réglet
- Guide margeur
- 1 paire de ciseaux papier
- 1 compas
- 1 gomme blanche
- 1 boîte de crayons de couleur
- 1 colle bâton, 1 rouleau de scotch
- 1 calculatrice
- 1 clé USB 4 Go
- 1 ramette de feuilles blanches A4
- 3 gros classeurs A4 et pochettes plastiques
- 1 blouse blanche
- 1 porte vues

"Le matériel demandé devra impérativement rester en Atelier" Ce matériel vous servira tout au long de votre formation.

Aides au premier équipement:

En apprentissage :

Conformément à l'article D.6332-83 du Code du travail, l'OPCO prend en charge, dès lors qu'ils sont financés par le CFA, les frais de premier équipement pédagogique nécessaire à l'exécution de la formation dans la limite d'un plafond maximal de 500 €.

Le CFA pourra décider d'acheter l'équipement, de le mettre à disposition de l'apprenti et de le lui céder en fin de formation ou le CFA pourra faire le choix de l'achat du matériel directement par l'apprenti. Le CFA remboursera le jeune à hauteur du forfait de premier équipement perçu.

En voie professionnelle :

Une prime d'équipement de 341,71 € peut être versée aux élèves boursiers qui entrent en première année de : brevet de techniciens (BT), certificat d'aptitude professionnelle (CAP), bac professionnel, bac technologique.

La prime est attribuée automatiquement et est versée en 1 seule fois avec le 1^{er} trimestre de bourse.



La CSF demande

- L'association d'une solide culture générale à une pratique professionnelle
- Une revalorisation importante des aides à l'équipement et leur harmonisation sur l'ensemble du territoire
- Le versement d'une ARS (Allocation de Rentrée Scolaire) adaptée aux besoins des élèves en enseignement professionnel ou en apprentissage
- Une valorisation des filières professionnelles auprès des professeurs, des jeunes et des familles.



CAP COIFFURE EN 2 ANS

Discipline	Fournitures
Toutes disciplines	1 grand classeur format 21 x 29,7, des feuilles simples perforées grands carreaux format 21 x 29,7, des copies doubles perforées grands carreaux format 21 x 29,7, des pochettes plastiques perforées format 21 x 29,7, un protège cahier transparent format 21 x 29,7, une trousse complète (crayon à papier, gomme, stylos de 4 couleurs, surligneurs, colle, ciseaux, correcteur), une clé USB (minimum 32 go).
Pratique professionnelle	<p>Méthode Raphael Perrier : Annexe 1. <i>Bon de commande à renvoyer à Raphael Perrier (HAIR AGENCY) (385 €).</i> Matériel professionnel : Brosses, ciseaux, peignes, épingles, serviettes ... Annexe 2 Fournisseurs conseillés (Pas d'achat sur internet) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chesnay Diffusion : 110 Rue de Versailles, 78150 Le Chesnay-Rocquencourt - 01 39 54 62 61 - L'Entrepôt : 38, N10, 78310 Coignières - 01 30 51 12 71 <p>Tenue professionnelle : Tunique + Logo brodé - Annexe 3 et 4 <i>Bon de commande : Alpac (21 Av. Pierre Curie, 78210 Saint-Cyr-l'École). Achat directement au magasin Alpac</i> Tunique homme (45,36 €), Tunique femme (37,68 €) Pantalon et chaussures de ville de couleur noire EXIGES (CHAUSSURES ET TENUE DE SPORT INTERDITES). MERCI DE RAPPORTER A LA RENTRÉE TOUTES LES FACTURES DES TENUES ET MATERIEL PROFESSIONNEL {POUR UN REMBOURSEMENT).</p>
Technologie	1 lutin (porte-vues) A4 de 160 vues. Manuels scolaires : <ul style="list-style-type: none"> - Tome 1 - Hygiène, soins capillaires, coupe et mise en forme temporaire Le Génie Editeur, 2021 - ISBN : 978-2-38197-147-6. - Tome 2 - Coloration et mise en forme permanente Le Génie Editeur, 2021 - ISBN : 978-2-38197-148-3.
Relation clientèle	Manuel scolaire Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise – Pôle 2 – CAP Métiers de la coiffure Bertrand-Lacoste, 2021 ISBN : 978-2-7352-2561-3.
Math sciences	Calculatrice de niveau collège : scientifique (équations, parenthèses, puissances), règle plate graduée 20 ou 30 cm, équerre, rapporteur, compas.
Français	Manuel scolaire Les nouveaux cahiers - Français CAP Editions FOUCHER, 2020 ISBN : 978-2-216-15739-6.
Histoire-géo	Crayons de couleur, manuel scolaire Histoire Géographie EMC CAP et CFA (2022) - Pochette élève Nicolas Coupireau Delagrave, 2022 ISBN : 978-2-206-40289-5.
PSE	Manuel scolaire Cahiers - PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT PSE CAP - Manuel élève Editions FOUCHER, 2022 ISBN : 978-2-216-16472-1.
Arts appliqués	3 crayons à papier HB / 2B / 2H, 1 pochette de 12 ou 24 crayons de couleur de la marque FABER CASTELL, 1 bloc de dessins CANSON Format A3 (29,7cm x 42 cm) (90 g/m ² – 120 pages) ou (120 g/m ² – 100 pages), 1 pochette de 12 crayons-feutres fins, taille-crayon et gomme.
Sport	Tenue complète obligatoire.

Reste à charge pour « les têtes d'apprentissage, étau en métal réglable, et les bases – 29 coupes mixtes, coloration et bonus examen » : 385 €.

Matériel à apporter à chaque cours :

1 séchoir à main compact	6 pince croco	Bigoudis à permanente :
3 serviettes noires	1 cape de coupe	24 longs : 16mm gris/noir
1 fer à lisser	1 voilette	36 longs : 12 mm bleu/gris
1 brosse pneumatique	1 brosse plate	36 longs : 10 mm bleu/rouge
1 brosse squelette	1 peigne queue	12 longs : 9 mm jaune/rouge
1 shaker	1 peigne coupe messieurs	12 rollers: 16mm Orange
1 doseur	1 gros démêloir à manche	6 rollers: 10mm Jaune
1 cape de coloration	1 peigne à crêper	1 paquet papiers pointes
1 tablier	1 peigne coupe femme	24 courts : 16mm
1 bol et 1 éponge de saturation de permanente	lingettes ou spray désinfectant	24 courts : 12 mm
2 paquets de pinces réf 9302163/5.5cm	1 balai cou	24 courts : 10 mm
3 brosses rondes 25 33 44	1 Feather +lames	12 courts : 9 mm
Des paires de gants	1 rasoir à lame interchangeable	12 rollers: 14 mm Bleu
Une paire de ciseaux droits	1 paquet de lames	1 vaporisateur
1 pinceau de coloration	1 peigne mise en plis	
Prévoir d'acheter des produits colorants régulièrement et des produits de coiffage professionnels (laque, spray, gel, brillante...)		

Commentaire liste :

Sans être toujours aussi fournie, la liste pour préparer un CAP coiffure reste longue. Comme pour tout matériel professionnel, la qualité nécessaire est souvent synonyme de prix élevé. "La mallette fournie par la région atténue un peu le coût. Mais elle n'était pas de très bonne qualité, les petites roulettes n'ont pas tenu la route, et c'est lourd à traîner. Le contenu serait aussi à revoir : la mèche ne correspondait pas aux normes de l'examen, les têtes à coiffer avec des cheveux synthétiques n'ont pas supporté les nombreux traitements de la formation". A cela s'ajoutent le matériel et les produits à acheter tout au long de l'année et ceux pour passer l'examen. Ces derniers parfois ne serviront plus : le centre de formation et le salon fournissent le matériel, sauf le petit matériel tel que les ciseaux qui appartiennent au coiffeur.

Enseignement supérieur

Bac en poche, les jeunes se trouvent face à un défi majeur : commencer les études supérieures, continuer à apprendre, se spécialiser et se professionnaliser.

Frais d'inscription annuels dans le public pour les non boursiers

(fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)

Le montant des frais d'inscription de 2022 est équivalent à celui de 2021.

- Licence, licence professionnelle, DUT, DEUST : **170 €**
- Master (à finalité Recherche ou Professionnelle) : **243 €**
- Doctorat, HDR : **380 €**
- Diplôme d'ingénieur : **601 €**

Frais de repas « ticket restaurant Universitaire »

Depuis la rentrée 2021, les étudiants non boursiers ne peuvent plus prétendre au repas à 1 €. Leur prix est passé de 1 € à 3,30 €.

La CSF revendique le maintien de la disposition d'un repas à 1 € pour tous, boursiers ou non et que les repas soient équilibrés et de qualité.

Frais de concours

Les concours pour tous les postulants (boursiers ou non) sont très souvent payants. Ils impliquent un ou plusieurs déplacements et des dépenses afférentes (hébergement, transport, restauration), ce qui peut constituer un frein pour les élèves.

Les aides aux étudiants

voir aides (document annexe).

Budget annuel d'un étudiant en logement autonome



EXEMPLE :

Lieu de résidence : Ambérieu (Ain)

Lieu d'études : Lyon

BUDGET ANNUEL ÉTUDIANT				
DÉPENSES		RESSOURCES		
Hébergement : loyer + charges + caution	5 502 €	Aides	APL ou ALS	
Assurance			Bourse échelon 0	1 042 €
Frais d'installation	1 064 €		Autre	
Transports Ambérieu/ Lyon	492 €			
Transports quotidiens	80 €	Emploi		
Alimentation Hygiène	928 €	Autre participation		
Frais d'inscription universitaire	262 €	Participation familiale		8 132 €
Mutuelle	Familiale			
Frais de matériels ou autres (hors informatique)	300€			
Frais d'investissement informatique (ordinateur, logiciels, connexion, imprimante, cartouches...)	50 €			
Loisirs : Sport Culture Sorties Autre	496 €			
Autres				
TOTAL DÉPENSES	9 174 €	TOTAL RESSOURCES		9 174 €

Commentaires généraux

Bien qu'un certain nombre d'aides et de dispositifs soient mis en place pour soutenir les étudiants, les dépenses demeurent conséquentes.

De nombreux parents ne peuvent pas subvenir aux besoins financiers de leurs enfants, alors beaucoup d'étudiants travaillent afin de se loger, se nourrir, payer leurs études et tous les frais qui y sont liés, voire s'adonner à des loisirs. Le fait de cumuler emploi et études peut nuire à la réussite scolaire de l'étudiant s'il travaille plus de 20 h par semaine.

La CSF revendique le droit à un accès égal à la formation indépendamment de l'origine de l'étudiant !

Le logement étudiant

En 2022, le logement représente encore la majeure partie du budget d'un étudiant. Selon une étude menée par l'UNEF, les dépenses affectées au logement représenteraient 60 % de son budget.

Malgré une baisse constatée depuis l'instauration de l'encadrement des loyers dans certaines grandes villes, le logement constitue toujours un facteur de discrimination entre les étudiants. Les villes qui offrent la plus grande diversité de diplômés sont également les plus chères.

Sans surprise, même si elle est la seule où les loyers ont quelque peu baissé, Paris reste la ville qui coûte le plus cher aux étudiants. Il faut compter environ 840 € de loyer mensuel pour un studio d'une vingtaine de mètres carrés.

Plus largement, la région Île-de-France est la région qui regroupe les villes dont le logement est le plus onéreux.

Sur le reste de la France, le logement même moins cher qu'en Île-de-France pèse toujours lourdement dans le budget des étudiants.

En effet, Nice, Lyon, Bordeaux, Aix-Marseille et La Rochelle affichent des loyers qui oscillent entre 500 et 600 € mensuels (référence le Parisien).

Au loyer s'ajoutent différentes charges telles que l'électricité, parfois le gaz et Internet. Avec la crise géopolitique actuelle, ces postes de charges sont amenés à augmenter de manière significative.



Or, La CSF est convaincue qu'avoir un espace suffisant pour installer un bureau, dormir et manger correctement dans un logement, pas trop éloigné du lieu d'études, contribue fortement à la réussite de l'étudiant.

Afin d'alléger le poids du logement dans le budget des étudiants, plusieurs dispositifs existent.

Les aides financières affectées aux logements

Les « APL étudiantes » sont versées par la CAF aux étudiants locataires d'un logement. Pour en bénéficier les critères sont les suivants :

- Être de nationalité française ou en situation régulière sur le territoire,
- Être locataire ou colocataire,
- Avoir des ressources inférieures à certains plafonds déterminés annuellement par zone,
- Le logement habité doit répondre aux critères de décence.

C'est auprès de la CAF qu'il faut faire la demande de cette allocation juste après la signature du bail.

En 2022, le montant moyen de l'allocation s'élève à 150 €. L'APL étudiante augmente ou diminue selon la situation de chaque étudiant.

Le dossier social étudiant (DSE)

Une seule démarche suffit pour demander une bourse et/ou un logement en résidence universitaire : se connecter au portail dédié, entre le 20 janvier et le 15 mai de chaque année pour la rentrée suivante. Après cette date, la demande de bourse sera examinée et traitée mais le paiement de la bourse pourra connaître un délai et ne sera pas prioritaire.

Le renouvellement n'est pas automatique. Le candidat boursier reçoit une première notification sur l'aide qu'il pourra éventuellement percevoir. La décision définitive est prise après vérification de l'inscription effective.

La CSF demande que les délais des DSE soit repoussé au 30 Juillet car tous les étudiants n'ont pas connaissance de leur situation au 15 mai.

Différentes options de logement

pour les étudiants

Résidences universitaires

Le Crous propose aux étudiants, sous conditions de ressources, des chambres dans des résidences universitaires traditionnelles ou conventionnées (studios), à des prix intéressants. Ces chambres ouvrent droit à l'ALS (allocation de logement social) ou à l'APL (aide personnalisée au logement).

Autres modes d'hébergement

Pour une résidence étudiante privée ou un logement indépendant, prendre contact avec le Crous, les associations étudiantes, le CIDJ (Centre Information de Documentation et Jeunesse) LoKaViZ. Quelques places sont parfois disponibles dans les foyers d'étudiants ou de jeunes travailleurs. Contactez l'UNHAJ (Union nationale pour l'habitat des jeunes).

D'autres possibilités : KAP'S, « domicile inter générationnel », etc., des chartes précisent les engagements réciproques entre l'hébergeur et l'étudiant.

Le logement social peut être une solution. En effet des bailleurs réservent une partie de leurs logements pour des étudiants. La demande de logement social avec le cerfa 14069*04 sera nécessaire. Les logements de ce type sont généralement accordés à des étudiants disposant de faibles ressources et contrairement à un bail de location classique valable 6 ans, les étudiants

signent un contrat annuel. Cette solution de logement présente de nombreux avantages : pas de garant requis, loyer payable à terme échu et dépôt de garantie d'un mois de loyer. Il est même possible de faire une colocation si toutes les personnes respectent les plafonds.

Les Garants : une inégalité entre étudiants dès l'entrée dans le logement

Beaucoup d'étudiants en 2022 vont devoir se loger dans le privé où une garantie locative physique est communément demandée, qui va creuser les inégalités entre étudiants. En effet, les propriétaires, « pour accepter qu'une personne se porte garant », exigent qu'elle gagne au moins 3 fois le montant du loyer. Au vu de cette exigence et de la cherté des loyers, certains parents ne pourront pas se porter garants pour leurs enfants étudiants. Aussi certains étudiants vont connaître de grandes difficultés pour se loger.

Pour pallier à cette inégalité, il existe un dispositif, la garantie Visale. L'organisme Action Logement se porte garant pour l'étudiant qui en fait la demande. Les démarches sont simples, il suffit, avant la signature du bail, de remplir le formulaire prévu sur le site www.visale.fr et de fournir une pièce d'identité et sa carte d'étudiant. L'instruction de la demande est rapide, le délai moyen de réponse est de 72 h.



La CSF demande

- La généralisation et le contrôle de l'encadrement des loyers, notamment dans les villes étudiantes.
- La poursuite de l'effort engagé dans la construction de nouveaux logements étudiants conventionnés.
- La revalorisation des aides au logement et du forfait charges.
- L'alignement annuel des aides au logement sur l'Indice de révision des loyers (IRL).
- L'instauration d'un Revenu d'Autonomie du Jeune qui lui permettrait d'étudier dans des conditions décentes.
- L'extension des délais du DSE jusqu'au 30 juillet.

L'allocation de rentrée scolaire



Sommaire

L'Allocation de Rentrée scolaire

58

L'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ne fera pas d'h€ureux

Avec une inflation exceptionnelle de 6,1 % sur le mois d'août et des prévisions autour de 6,8 % en septembre, les familles sont et seront lourdement impactées par l'augmentation des prix. Cette augmentation de plus de 30 % sur les matières premières laisse entrevoir une situation de plus en plus complexe voire inextricable pour les familles modestes.

L'ARS d'abord revalorisée de 1,8 % a été augmentée de 4 % supplémentaires. La CSF souligne ce complément mais remarque que les revalorisations n'atteignent pas encore le montant de l'inflation. Ces 40 € environ pourront servir à des achats complémentaires.

On réduit trop souvent l'allocation de rentrée scolaire aux achats de septembre. Pour La CSF, c'est une erreur qui prête à confusion, entretenue par les médias, les politiques publiques et à la fin par les ménages. L'allocation de rentrée scolaire a pour objectif de soutenir financièrement des familles dans leurs dépenses liées à la scolarité de leurs enfants.

Il n'est pas choquant que l'allocation de rentrée scolaire puisse être utilisée pour des dépenses visant au confort de l'enfant et dépassant le cadre « stricte » de la rentrée scolaire.

L'urgence est bien de permettre aux enfants d'avoir une scolarité de qualité et cela commence par l'ARS versée aux familles.

La CSF continue de réclamer une augmentation de l'ARS lissée sur l'indice des prix et une meilleure prise en compte des niveaux dans le choix des montants.

Rappelons que l'amplitude de l'ARS est de 9 % entre la tranche d'âge la plus haute et la plus basse alors que pour la seule rentrée scolaire le montant des dépenses varie de 155 % entre les classes élémentaires et le lycée général (plus de 300 % pour les filières professionnelles).

pour bénéficier de l'ARS

Nombre d'enfants	Plafond de ressources 2021	Plafond de ressources 2022
1	25 319 €	25 370 €
2	31 162 €	31 225 €
3	37 005 €	37 080 €
Par enfant en plus	5 843 €	5 855 €

Ces conditions excluent 6 enfants sur 10 environ.



Conditions de ressources

Corriger les dysfonctionnements (trop nombreux) de l'ARS

CONSTATS	PROPOSITIONS/ REVENDECATIONS
L'ARS prend en compte l'âge et non le niveau scolaire de l'enfant.	La CSF demande une prise en compte du niveau scolaire pour que tous les lycéens âgés de plus de 18 ans puissent en bénéficier.
La date du versement de l'ARS autour du 18 août.	La CSF questionne la date de versement de l'ARS, sachant que les fournitures scolaires sont présentées dès juillet en magasin.
L'ARS n'est pas automatique	Des familles ayant des revenus très légèrement au-dessus du plafond de ressources pourraient bénéficier d'une ARS différentielle. Les conditions ne sont pas claires, souvent les familles peu ou pas informées ne font pas la démarche. La CSF demande que les conditions soient simplifiées et le versement plus facile (info : les allocataires reçoivent automatiquement, c'est pour les autres qu'il y a problème).
L'ARS ne prend pas en compte les équipements numériques	La scolarité évolue, avec notamment les équipements numériques qui représentent un coût important. L'ARS doit intégrer cette évolution et les dépenses afférentes.
La scolarité est obligatoire à partir de 3 ans	L'ARS est versée aux familles dont les enfants ont 6 ans ou plus. La CSF demande la gratuité absolue de l'école maternelle.

Focus : Les difficultés d'accès aux soins des enfants



Les difficultés d'accès aux soins des enfants

Les troubles neurodéveloppementaux se manifestent généralement lors de la petite enfance. Ils se caractérisent par un retard de développement de l'enfant et se traduisent par des atteintes cognitives, comportementales et sensorimotrices. Durables et plus ou moins sévères, ils regroupent des pathologies diverses comme les troubles du spectre de l'autisme, un déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (communément appelé TDA/H), le trouble spécifique des apprentissages notamment les DYS (dyscalculie : relatif aux calculs, dyslexie : relatif à l'écriture et à la lecture, dysgraphie, dyspraxie ...).

Diagnostic

Les tests cognitifs, réalisés par différents professionnels de la santé, appelés aussi tests neuropsychologiques, sont destinés à évaluer différentes fonctions liées au cerveau comme la mémoire, l'attention, le langage, l'orientation dans l'espace, l'organisation des tâches complexes.

Pour ce faire, une consultation chez un neuropsychologue ou un neuropédiatre reste essentielle. Comptez **entre 1 et 2 ans d'attente** selon les régions. C'est là que commence le parcours du combattant pour les familles ! En termes de temps et de coût.

Souvent les familles sont mal conseillées et/ou mal orientées.

A savoir !

Votre enfant est en situation de handicap, scolarisé ou en voie de l'être, vous devez constituer et déposer un dossier auprès de la MDA (Maison De l'Autonomie), anciennement intitulée Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Pour une première demande il faudra remplir un document cerfa appelé GEVA-sco. Rapprochez-vous de l'établissement scolaire dans lequel est scolarisé votre enfant. Le GEVA-sco est un document recueillant des données relatives à la scolarisation de votre enfant. Dans le cadre d'une première demande, il est rempli par le responsable de



l'établissement scolaire au cours de la réunion de l'équipe éducative dont vous parents, faites partie.

Quel que soit l'aide dont votre enfant va bénéficier, le parcours est complexe et les délais sont beaucoup trop longs !

Pour que l'enfant soit pris en charge par un orthophoniste ou un psychologue au CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique), il peut s'écouler plusieurs mois. Parfois, les familles se tournent alors vers le secteur privé, ce qui entraîne un coût supplémentaire.

Il s'avère aussi que certains établissements scolaires n'ont pas toujours les moyens humains et matériels pour que l'enfant, avec ses spécificités, étudie dans de bonnes conditions.

La scolarisation dans des établissements adaptés (IME, ULISS, CLISS, ITEP) est souvent une meilleure solution que l'instruction à la maison, mais des passerelles doivent être mises en place vers l'inclusion.

La scolarisation à la maison doit rester marginale et temporaire. « *Aujourd'hui, pour que le droit à l'éducation se concrétise, on exige des parents de s'impliquer, ce qui demande du temps, des ressources et un capital culturel* », analyse Serge Ebersold, sociologue. Pourtant, les parents n'ont pas vocation à être à la fois soignants, pédagogues, enseignants et psychologues...

En conséquence, « **près de la moitié des mères arrêtent de travailler, et cette proportion ne baisse pas** ».

Pour y voir plus clair !

IME : Institut Médico- Éducatif

ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

Coût : témoignages

Les témoignages recueillis démontrent que le coût lié à la santé des enfants scolarisés en termes de reste à charge varie de 116 € à 420 € pour un élève présentant des DYS moindres. Il peut atteindre 2000 € l'année pour un élève présentant de gros troubles.

Témoignage

"En 2018, notre fils a été diagnostiqué dyspraxique. Et nous voilà plongés dans l'inconnu et dans les démarches. Forte de mon expérience professionnelle, ma réactivité a permis d'enclencher la procédure auprès de la MPDH rapidement. Malgré cela, les procédures sont longues et complexes. C'est un véritable parcours du combattant. Nous avons la chance d'avoir eu des spécialistes et des enseignants qui nous ont vite guidés et les accompagnements ont pu être mis en place sur du court terme. Toutefois, il est difficile de savoir à quoi correspond ce handicap mais aussi de parler d'handicap lorsque nous parlons de notre enfant. Je me suis donc formée aux troubles dys, aux aménagements possibles via l'ordinateur notamment."

Emilie Garçault

La prise en charge varie selon les mutuelles.

Pour une famille dont les deux parents travaillent, le coût du suivi global annuel s'élevant à 2000 €, seuls 60 € seront pris en charge par leur mutuelle.

- une séance d'ergothérapeute peut coûter jusqu'à 180 €,
- un bilan de psychomotricité peut atteindre 150 €,
- une séance de psychologue coûte 45 €. Seules les 10 premières séances sont remboursées.

Ces difficultés financières viennent perturber la vie familiale. Elles impactent le budget des familles déjà grandement touchées par la gestion du handicap. Certaines d'entre elles abandonnent le suivi médical par manque de moyens financiers, ce qui peut aggraver le trouble de l'enfant.



La CSF demande que

- **Les diagnostics soient effectués plus tôt et mieux ciblés.**
- **Le parcours pour obtenir les aides nécessaires à la prise en charge du handicap soit simplifié et que les délais de traitement soient plus rapides.**
- **Soient créés des postes d'Accompagnant d'Enfants en Situation de Handicap (AESH) avec une formation et des conditions professionnelles et salariales à la hauteur des compétences exigées par leurs missions.**
- **Soit pris en charge un grand nombre d'heures de TISF (Technicien d'Intervention Social et Familial) à domicile pour les familles avec un enfant en situation de handicap.**

Les propositions et les revendications de La CSF



Sommaire

Revendications de La CSF

66

Revendications de La CSF

Les lois Jules Ferry ont rendu l'École gratuite, obligatoire et laïque. Aujourd'hui, la gratuité n'est pas la réalité pour l'école obligatoire... C'est pourquoi, La CSF demande :

La gratuité absolue de l'École pendant toute la scolarité obligatoire : fournitures scolaires, transports scolaires, équipements numérique et sportif, sorties scolaires...

En attendant la mise en œuvre de cette revendication, nous demandons :

Allocation de rentrée scolaire (ARS)

- Modulation significative de l'ARS selon le niveau de scolarité.
- Élargissement significatif des plafonds de ressources.
- Maintien de l'ARS jusqu'à la fin du lycée quel que soit l'âge du jeune concerné.
- Indexation de l'ARS sur l'inflation.

Fournitures scolaires

- Prise en charge par les collectivités de la totalité des fournitures scolaires en école maternelle, élémentaire et au collège.
- TVA à taux réduit sur les fournitures scolaires.
- Mise en place de la commission des fournitures scolaires dans tous les établissements scolaires.
- Suppression de la production de toutes les fournitures scolaires toxiques.

Numérique

- Généralisation des dotations en équipements numériques nécessaires à la scolarité.
- Inscription du numérique dans une stratégie éducative globale. Cet outil doit être au service de l'apprentissage et des connaissances.
- Mission de formation des parents aux outils numériques de l'école (ENT...).

Restauration scolaire



- Mise en œuvre d'un service public de la restauration scolaire, accessible à toutes les familles qui le souhaitent.
- Généralisation à l'échelle nationale de la grille de tarification unique au quotient familial.
- Mensualisation des paiements.
- Facturation des seuls repas consommés (avec justificatif en cas d'absence).
- Éducation au goût, à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au tri des déchets.
- Information des familles sur les dispositifs des caisses des écoles, du fonds social des collèges et des lycées.

Transports scolaires

- Gratuité des transports scolaires afin de garantir l'accès à l'éducation pour tous quel que soit le lieu d'habitation et l'établissement dicté par le choix de l'orientation de l'enfant ou du jeune.

Mobilité, culture et sport

- Obligation pour les établissements de permettre à tous les élèves d'effectuer les sorties (classes de découvertes).
- Remplacement des enseignants de collège et lycée pendant leur absence lorsqu'ils accompagnent des séjours.
- Développement des échanges entre écoliers français et étrangers.
- Développement des aides incitatives à l'accès au sport et à la culture pour tous les jeunes.
- Développement des aides incitatives à la mobilité pour les lycéens.

Enseignement professionnel et apprentissage

- Gratuité de l'équipement professionnel sur l'ensemble du territoire tout au long de la formation.
- Formation qui assure une qualification professionnelle et une solide culture générale.
- Valorisation des filières professionnelles auprès des professeurs, des jeunes et des

parents.

Enseignement supérieur

- Revalorisation des bourses et élargissement des plafonds de ressources.
- Admission de tout candidat dans la formation de son choix.
- Égal accès à la formation universitaire pour les étudiants hors Union Européenne.
- Information aux étudiants sur les dispositifs d'aide à la mobilité internationale, incitation à les utiliser et coordination des financeurs.
- Maintien de la disposition d'un repas à 1 € pour tous, boursiers ou non et que les repas soient équilibrés et de qualité.

Logement étudiant

- Développement et construction de logements étudiants adaptés aux besoins.
- Généralisation et encadrement des loyers pour qu'ils soient accessibles à tous.
- Revalorisation des aides au logement et alignement annuel des aides sur l'indice de révision des loyers (IRL).
- Instauration du revenu autonomie jeune pour étudier dans des conditions décentes.
- Extension des délais du DSE jusqu'au 30 juillet.

En situation de handicap

- Création de postes d'Accompagnant d'Enfants en Situation de Handicap (AESH) avec une formation et des conditions professionnelles et salariales à la hauteur des compétences exigées par leurs missions.
- Simplification des démarches et réduction des délais de traitement pour les aides à la prise en charge du handicap.
- Augmentation du nombre d'heure de prise en charge des TISF (Technicien d'Intervention Sociale et Familiale) à domicile pour les familles avec enfant(s) en situation de handicap.



16 août 2022

Communiqué de presse

Après la Covid, l'inflation Pas de répit pour les familles

À peine la crise Covid atténuée, voilà que l'inflation surgit après 10 ans d'accalmie. Les familles, plus particulièrement celles en situation de précarité ou de pauvreté sont lourdement impactées. De plus en septembre, elles devront faire face à la rentrée scolaire avec sa cohorte de dépenses.

La responsabilité des familles atténue le coût de la scolarité

Avec un léger recul de 2,64 % sur les dépenses de la rentrée scolaire en 2022, les familles se sont centrées sur les achats essentiels.

Plus attentives au rapport qualité-prix des fournitures et à la réutilisation, les familles adoptent cette année un comportement prudent.

Une augmentation de l'ARS appréciée...

Chaque année, le montant de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) suit sensiblement la courbe de l'inflation.

L'augmentation de l'ARS (5,87 %) n'atteint pas le niveau de l'inflation (6,4 %).

Cet effort est salué par La CSF à l'heure où la situation des plus modestes s'aggrave sous le poids des dépenses multiples.

... Mais des insuffisances demeurent

Depuis des années, La CSF répète inlassablement que l'ARS ne correspond pas aux dépenses des familles qui courent sur toute l'année scolaire.

Seul un tiers des enfants en bénéficie.

Son montant est insatisfaisant notamment au lycée.

Sa modulation selon le niveau est largement insuffisante.

La CSF demande :

- Une école complètement gratuite pour tous les enfants de 3 à 6 ans.
- Une modulation significative de l'Allocation de Rentrée Scolaire, pensée en fonction des niveaux et des filières (élémentaire, collège, lycée général et professionnel) et non en fonction des âges.
- La gratuité des fournitures scolaires tout au long de l'année : élémentaire, au collège et au lycée toutes filières confondues.

Johan Jousseume

Responsable secteur

Éducation/Parentalité

jjousseume@la-csf.org

07 83 99 38 26

Charlotte Barre

Chargée de missions

Éducation/Parentalité

cbarre@la-csf.org

06 84 15 54 89

La Confédération Syndicale des Familles

53 rue Riquet- 75019 Paris

www.la-csf.org

contact@la-csf.org



**COÛT DE
LA SCOLARITÉ
2022**

**INVITATION
Conférence de presse**

**Mardi
16 Août 2022**
53 rue Riquet – 75019 Paris
Dans les locaux de la CSF

**Démarrage
à 10h30**

**L'équipe du coût de la scolarité de La Confédération Syndicale des Familles a
le plaisir de vous convier à sa conférence de presse**

- La variation du coût de la scolarité entre 2021 et 2022
- Le comportement des familles à la rentrée 2022
- Analyse du montant de l'Allocation de Rentrée Scolaire

Johan JOUSSEAUME
Responsable secteur
Éducation/Parentalité
jjousseume@la-csf.org
07 83 99 38 26

Contacts presse :



Charlotte BARRE
Chargée de missions
Éducation/Parentalité
cbarre@la-csf.org
06 84 15 54 89

La Confédération Syndicale des Familles

Missions

- ✓ Défendre les droits des familles
- ✓ Représenter les familles auprès des pouvoirs publics
- ✓ Agir pour l'égalité des droits

Valeurs

Solidarité Citoyenneté Respect

Réseau

- ✓ 30 000 familles adhérentes
- ✓ 350 associations locales
- ✓ 70 unions départementales en métropole et Outre-mer
- ✓ 1 fédération d'aide à domicile (FNAAFP/CSF)
- ✓ 1 fédération des familles monoparentales (FSFM)

Activités

- ✓ Défense des droits des locataires
- ✓ Permanence de défense des consommateurs
- ✓ Contrôle des charges locatives
- ✓ Prévention et accompagnement du surendettement
- ✓ Accompagnement éducatif et scolaire (6-18 ans)
- ✓ Soutien à la fonction parentale
- ✓ Accueil petite enfance
- ✓ Atelier santé
- ✓ Aide à domicile auprès des familles, des personnes âgées et des personnes handicapées
- ✓ Apprentissage du français et lutte contre l'illettrisme
- ✓ Accompagnement des familles monoparentales
- ✓ Actions culturelles et loisirs

Président de La CSF : **Jacques Lamazouade**
Président de la FNAAFP/CSF : **Nicolas Guillon**
Présidente de la FSFM : **Nina Ould Ami**



Dessins :
Manon Nauton, Aurélie Dekeyser, AdobeStock



La Confédération Syndicale des Familles

53, rue Riquet - 75019 Paris

Tél. 01.44.89.86.80

Fax : 01.40.35.29.52

e-mail : contact@la-csf.org

site : www.la-csf.org